

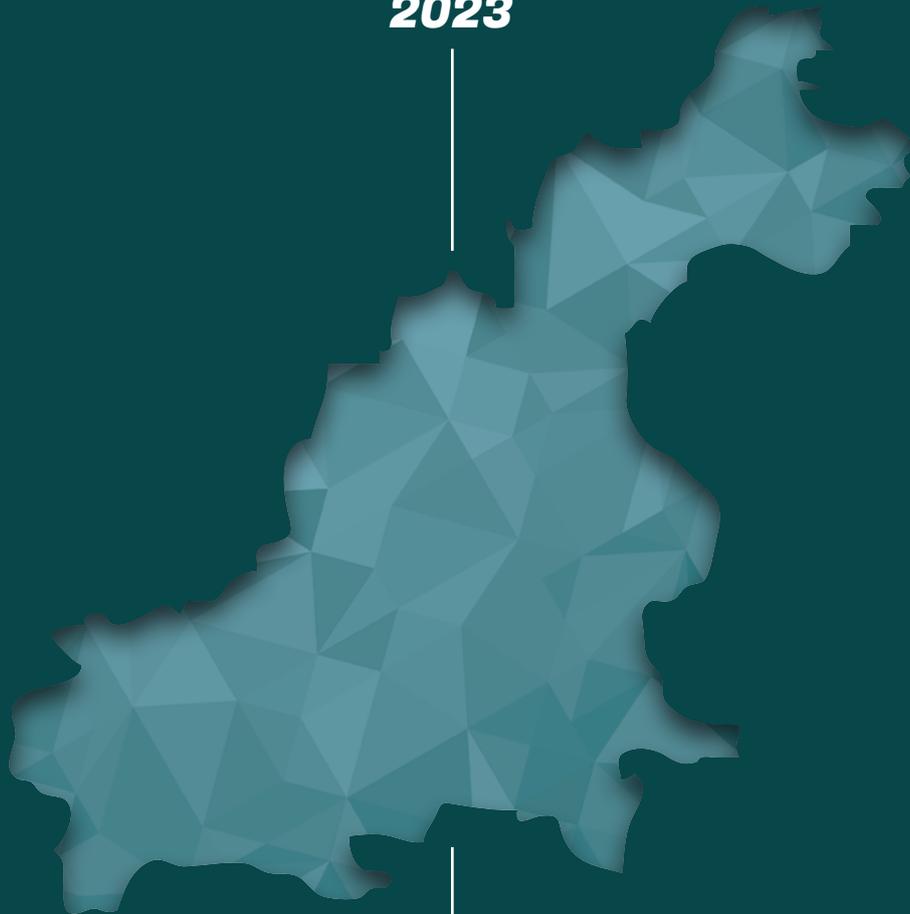
RAPPORT

D'ACTIVITÉS

& DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

2023



Sommaire

04

**LE TERRITOIRE DE
GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION**

05

+ Présentation
des 57 communes
+ La vie de l'Agglomération
+ Les élus
+ Les compétences

11

HORIZON 2030
+ Le projet de territoire
de Guingamp-Paimpol
Agglomération
+ Le projet de territoire
à venir

14

**ORIENTATION N°1
VISER L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
POUR GAGNER
EN AUTONOMIE**

22

**ORIENTATION N°2
RENDRE
L'AGGLOMÉRATION
ACCUEILLANTE
ET INNOVANTE
POUR BIEN Y VIVRE**

30

**ORIENTATION N°3
AGIR AU SERVICE
D'UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
AUDACIEUX, CRÉATIF
ET INNOVANT**

35

**ORIENTATION N°4
OFFRIR UN SERVICE
ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ
À L'ENSEMBLE
DES HABITANTS
DU TERRITOIRE**

43

**ORIENTATION N°5
FAVORISER
UN DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX
ET SOLIDAIRE
DE NOTRE TERRITOIRE**



48

+ Le mot du Directeur général
des services
+ Organigramme 2023
+ Des moyens et des ressources
+ Les politiques d'égalité
+ Une gestion financière saine
+ Une Agglomération,
acteur économique de son territoire

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp

Directeur de publication
Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération

Responsable de la publication
Romain Rollant, Directeur général des services

Rédactrice en chef
Coralie Belliard, Directrice de la communication,
de la relation aux usagers
et de la promotion du territoire

Rédaction
Les services de l'Agglomération

Crédits photos
Guingamp-Paimpol Agglomération, Pascal Le Coz,
Kevin Antoine, Yannick Derennes, Alexandre Lamoureux,
Bruno Torrubia, Marcel Brézellec, L'œil de Paco
Droits réservés

Création, conception
Le Studio | www.lestudio.bzh

Impression
Roudenn Grafik

Tirage
800 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC
Présenté au Conseil d'Agglomération le 30/01/2024



VINCENT LE MEAUX

Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération

Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-Kêrioù

Edito

Le rapport d'activités nous permet de revenir sur une année civile 2023 pleine d'actions. C'est pourquoi, j'ai souhaité que l'ensemble des réalisations de Guingamp-Paimpol Agglomération vous soient présentées rapidement dès ce début d'année. Outre nos missions régaliennes conclues par le vote à une large majorité du PLUi, l'Agglomération Guingamp-Paimpol ne cesse d'être innovante, créative et entrepreneurante.

Bonne lecture à vous !

Pennad-skur

Gant an danevell obererezh-mañ e c'hallomp soñjal en-dro er bloavezh keodedel 2023 a oa bet stank an oberoù ennañ. Se zo kaoz e oa faotet din e vefe displeget deoc'h, e penn-kentañ ar bloaz kuit da c'hortoz, kement tra a zo bet graet gant Gwengamp-Pempoull Tolpad. Ouzhpenn hon c'hefridiou pennañ, disoc'het gant ar vot evit SLKE gant an darn vrasañ eus ar guzulieren, e talc'h Gwengamp-Pempoull Tolpad da vont gant e lañs, da grouiñ, troet war-zu an neveziñ bepred.

Lennadenn vat deoc'h !



À noter

Toutes les actions de développement durable sont identifiables grâce à ce pictogramme !

Pour la première fois, Guingamp-Paimpol Agglomération a décidé de regrouper son rapport d'activité et son rapport de développement durable.

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Le 1^{er} janvier 2017 marquait la naissance de Guingamp-Paimpol Agglomération, résultant de la fusion de sept communautés de communes. Aujourd'hui, l'Agglomération compte 57 communes et 75 978 habitants. Elle exerce 24 compétences.

Au quotidien, la communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol met en œuvre son projet « Horizon 2030 » à travers de nombreuses actions concrètes, visant à améliorer la qualité de vie, les services enfance jeunesse, le développement économique et l'attractivité touristique.

Les trois premières années de l'Agglomération ont été consacrées à la restructuration de la collectivité et du territoire : organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, adoption d'une nouvelle identité visuelle, progression échelonnée de la fiscalité, et surtout, l'élaboration d'un projet politique à l'horizon 2030.

En juin 2020, les élections municipales suivies des élections intercommunales ont eu lieu dans un contexte inédit de crise sanitaire. Ces scrutins ont confirmé la présidence de Guingamp-Paimpol Agglomération et ont conduit à l'installation d'une nouvelle assemblée communautaire. Durant ces trois dernières années, l'Agglomération a continué de consolider sa stratégie, en exerçant ses missions et en complétant celles de ses 57 communes, avec la volonté de s'impliquer dans la vie quotidienne des habitants.

Chiffres-clés



57
communes



75 978
habitants
(Chiffres INSEE 2021)



92,7 M€
de dépenses totales
en 2023



7 200
entreprises



+ de 1200
associations



2h34
Paris-Guingamp
en TGV



75 978 habitants *

(Chiffres INSEE 2021)



* Population totale



Présentation des 57 communes

Bégard

8 rue de l'Hôtel de Ville - 22140 Bégard
Tél. 02 96 45 20 19
Mail : mairie-begard@wanadoo.fr
Site internet : www.ville-de-begard.fr
Maire : Vincent Clec'h

Belle-Isle-en-Terre

4 rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre
Tél. 02 96 43 30 38
Mail : mairiedebelleisle@orange.fr
Site internet : www.belle-isle-en-terre.net
Maire : François Le Marrec

Bourbriac

11 place du Centre - 22390 Bourbriac
Tél. 02 96 43 40 21
Mail : mairie@bourbriac.bzh
Site internet : www.bourbriac.bzh
Maire : Claudine Guillou

Brélidy

1 rue de la Mairie - 22140 Brélidy
Tél. 02 96 95 62 04
Mail : mairie.de.brelidy@orange.fr
Site internet : www.brelidy.fr
Maire : Pierre-Marie Garel

Bulat-Pestivien

3 Porz an Ti Ker - 22160 Bulat-Pestivien
Tél. 02 96 45 72 00
Mail : mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr
Site internet : www.bulat-pestivien.fr
Maire : Olivier Charles

Calanhel

4 rue de la Poste - 22160 Calanhel
Tél. 02 96 45 01 84
Mail : mairiedecalanhel@sfr.fr
Maire : Cyril Jobic

Callac

Place Jean-Auffret - 22160 Callac
Tél. 02 96 45 81 30
Mail : 22commune025@mairie-callac.fr
Site internet : www.mairie-callac.fr
Maire : Jean-Yves Rolland

Carnoët

7 place de la Mairie - 22160 Carnoët
Tél. 02 96 21 52 24
Mail : mairie.carnoet@wanadoo.fr
Site internet : www.carnoet.fr
Maire : Pascal Leyour

Coadout

4 place de la Mairie - 22970 Coadout
Tél. 02 96 43 83 07
Mail : mairie.coadout@orange.fr
Site internet : www.coadout.fr
Maire : Jean-Pierre Giuntini

Duault

7 rue du Lavoir - 22160 Duault
Tél. 02 96 21 56 57
Mail : mairie.duault@wanadoo.fr
Maire : Claude Callonnec

Grâces

4 place André Bardoux - 22200 Grâces
Tél. 02 96 40 21 21
Mail : accueil.mairie.de.graces@wanadoo.fr
Site internet : www.graces.fr
Maire : Yannick Le Goff

Guingamp

1 place du Champ au Roy - BP 50543
 22205 Guingamp cedex
Tél. 02 96 40 64 40
Mail : mairie@ville-guingamp.com
Site internet : www.villeguingamp.bzh
Maire : Philippe Le Goff

Gurunhuel

1 rue de la Mairie
 22390 Gurunhuel
Tél. 02 96 21 81 15
Mail : mairiegurunhuel@wanadoo.fr
Maire : Paul Rolland

Kerfot

1 place de la Mairie
 22500 Kerfot
Tél. 02 96 20 87 01
Mail : mairie.kerfot@wanadoo.fr
Site internet : www.kerfot.fr
Maire : Caroline Samson-Raoul

Kerien

20 route de Lanrivain
 22480 Kerien
Tél. 02 96 45 72 60
Mail : mairie.kerien@wanadoo.fr
Site internet : www.kerien.fr
Maire : Claude Salomon

Kermoroc'h

14 place de l'église
 22140 Kermoroc'h
Tél. 02 96 43 23 22
Mail : mairie.kermoroch@orange.fr
Maire : Marie-Yannick Prigent



Kerpet

47 Le bourg - 22480 Kerpet
Tél. 02 96 24 31 35
Mail : mairie-kerpet@wanadoo.fr
Site internet : www.kerpet.bzh
Maire : Bruno Taloc

La Chapelle-Neuve

1 Hent-An-Iliz - 22160 La Chapelle-Neuve
Tél. 02 96 21 63 66
Mail : mairie.lachapelleneuve@wanadoo.fr
Maire : Jean-Paul Prigent

Landébaëron

1 Hent Skol - 22140 Landébaëron
Tél. 02 96 43 23 26
Mail : mairie.landebaeron@wanadoo.fr
Site internet : www.landebaeron.fr
Maire : Sébastien Tondereau

Lanleff

Le Bourg - 22290 Lanleff
Tél. 02 96 22 32 16
Mail : mairie-lanleff@wanadoo.fr
Maire : Josette Connan

Lanloup

1 rue Alain Le Nerrant - 22580 Lanloup
Tél. 02 96 22 33 45
Mail : mairie.lanloup@orange.fr
Site internet : www.lanloup.bzh
Maire : Yannick Le Bars

Loc-Envel

3 rue de la Mairie - 22810 Loc-Envel
Tél. 02 96 43 35 64
Mail : mairiedelocenvel@orange.fr
Maire : Virginie Doyen

Lohuec

Le bourg - 22160 Lohuec
Tél. 02 96 45 00 24
Mail : commune-lohuec@wanadoo.fr
Maire : Claude Lozac'h

Louargat

1 place Roger Madigou
 22540 Louargat
Tél. 02 96 43 12 35
Mail : mairie-de-louargat@wanadoo.fr
Site internet : www.louargat.com
Maire : Hervé L'Heveder

Maël-Pestivien

19 place de l'église
 22160 Maël-Pestivien
Tél. 02 96 45 70 98
Mail : mairiemaelpestivien@wanadoo.fr
Site internet :
 www.maelpestivien.jimdo.com
Maire : Joseph Bernard

Magoar

Le Bourg - 22480 Magoar
Tél. 02 96 45 73 73
Mail : mairie.magoar@wanadoo.fr
Maire : Arnaud Gouriou

Moustéru

Le Bourg - 22200 Moustéru
Tél. 02 96 21 81 27
Mail : moustéru@wanadoo.fr
Site internet : www.mousteru.fr
Maire : Frédéric Le Meur

Pabu

Rue de la Mairie - 22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90
Mail : direction@pabu.bzh
Site internet : www.ville-pabu.fr
Maire : Pierre Salliou

Paimpol

10 rue Pierre Feutren
 22500 Paimpol
Tél. 02 96 55 31 70
Mail : contact@ville-paimpol.fr
Site internet : www.ville-paimpol.fr
Maire : Fanny Chappé

Pédernec

Place de l'église - 22540 Pédernec
Tél. 02 96 45 22 26
Mail : mairie@pedernec.fr
Site internet : www.pedernec.fr
Maire : Séverine Le Bras

Pléhédél

17 place de la Liberté - 22290 Pléhédél
Tél. 02 96 22 31 37
Mail : mairie.plehedel@wanadoo.fr
Site internet : www.plehedel.fr
Maire : Daniel Ropers

Plésidy

14 rue de la Mairie - 22720 Plésidy
Tél. 02 96 21 41 98
Mail : mairie.plesidy@wanadoo.fr
Site internet : www.plesidy.com
Maire : Guy Gautier

Ploëzal

3 rue de la Mairie - 22260 Ploëzal
Tél. 02 96 95 62 07
Mail : mairie@ploezal.fr
Site internet : www.ploezal.fr
Maire : Guy Connan

Ploubazlanec

Rue Frédéric et Irène Joliot-Curie
 22620 Ploubazlanec
Tél. 02 96 55 80 36
Mail : mairie.ploubazlanec@wanadoo.fr
Site internet : www.ploubazlanec.bzh
Maire : Richard Vibert

Plouëc-du-Trieux

3 rue de la Mairie - 22260 Plouëc-du-Trieux
Tél. 02 96 95 62 45
Mail :
 mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr
Site internet : www.plouecdutrieux.fr
Maire : Vincent Le Meaux

Plouézec

1 rue du Colonel Henri Simon
 22470 Plouézec
Tél. 02 96 20 64 90
Mail : mairie@plouezec.bzh
Site internet : www.plouezec.fr
Maire : Gilles Pagny

Plougonver

8 rue des écoles - 22810 Plougonver
Tél. 02 96 21 61 64
Mail : mairie@plougonver.fr
Maire : Christian Prigent

Plouisy

4 rue de la Mairie - 22200 Plouisy
Tél. 02 96 43 83 11
Mail : accueil@mairie-plouisy.fr
Site internet : www.mairie-plouisy.fr
Maire : Rémy Guillou

Ploumagoar

1 place du 8 mai 1945 - 22970 Ploumagoar
Tél. 02 96 11 10 10
Mail : mairie@ville-ploumagoar.fr
Site internet : www.ville-ploumagoar.fr
Maire : Yannick Echevest

Plourac'h

1 rue de la Mairie - 22160 Plourac'h
Tél. 02 96 45 02 94
Mail : mairiedeplourach@wanadoo.fr
Site internet : www.plouractualites.fr
Maire : Yannick Larvor

Plourivo

2 rue Yves Marie Lagadec - 22860 Plourivo
Tél. 02 96 55 90 20
Mail : contact@plourivo.fr
Site internet : www.plourivo.fr
Maire : Véronique Cadudal

Plusquellec

2 place du 19 mars 1962
22160 Plusquellec
Tél. 02 96 21 51 37
Mail : mairie.plusquellec@wanadoo.fr
Maire : Jacques Le Creff

Pont-Melvez

1 place de la Mairie - 22390 Pont-Melvez
Tél. 02 96 21 81 68
Mail : pont.melvez@wanadoo.fr
Site internet : www.pont-melvez.fr
Maire : Marie-Thérèse Scolan

Pontrieux

Place de la Liberté - 22260 Pontrieux
Tél. 02 96 95 60 31
Mail : ville@pontrieux.bzh
Site internet : www.pontrieux.bzh
Maire : Samuel Le Gaouyat

Quemper-Guezennec

17 place de la Mairie
22260 Quemper-Guezennec
Tél. 02 96 95 62 62
Mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr
Site internet : www.quemper-guezennec.com
Maire : Gilbert Le Vaillant

Runan

5 rue du Trégor - 22260 Runan
Tél. 02 96 95 62 87
Mail : mairie.runan@wanadoo.fr
Site internet : www.runan.fr
Maire : Yvon Le Bianic

Saint-Adrien

1 place du 19 mars 1962
22390 Saint-Adrien
Tél. 02 96 43 42 81
Mail : mairie.st.adrien@wanadoo.fr
Maire : Yves Lachater

Saint-Agathon

3 place du bourg
22200 Saint-Agathon
Tél. 02 96 44 95 91
Mail : mairie@saintagathon.fr
Site internet : www.ville-saintagathon.fr
Maire : Anne-Marie Pasquet

Saint-Clet

3 rue de l'Argoat
22260 Saint-Clet
Tél. 02 96 95 62 93
Mail : mairie.saintclet@wanadoo.fr
Site internet : www.saint-clet.com
Maire : Claude Piriou

Saint-Laurent

5 place du bourg
22140 Saint-Laurent
Tél. 02 96 43 24 62
Mail : mairiesaintlaurent@wanadoo.fr
Maire : Annie Le Gall

Saint-Nicodème

19 Leuguer-Louis-Marie-le-Mener
22160 Saint-Nicodème
Tél. 02 96 45 74 00
Mail : communedestnicodeme22@orange.fr
Maire : Guy Perrot

Saint-Servais

12 place Anatole le Braz
22160 Saint-Servais
Tél. 02 96 45 53 98
Mail : commune.saint-servais@wanadoo.fr
Maire : Béatrice Billaux

Senven-Léhart

4 Grande Rue
22720 Senven-Léhart
Tél. 02 96 21 43 24
Mail : commune.sevenlehart@orange.fr
Maire : Gilbert Burlot

Squiffiec

8 rue des Manoirs - 22200 Squiffiec
Tél. 02 96 43 20 36
Mail : mairie.squiffiec@wanadoo.fr
Site internet : www.mairiesquiffiec.fr
Maire : Yvon Le Moigne

Tréglamus

15 rue de la Mairie - 22540 Tréglamus
Tél. 02 96 43 17 93
Mail : mairie.treglamus@wanadoo.fr
Site internet : www.treglamus.fr
Maire : Dominique Pariscoat

Trégonneau

Place du bourg
22200 Trégonneau
Tél. 02 96 43 25 18
Mail : mairie.tregonneau@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-tregonneau.fr
Maire : Stéphanie Caradec-Bocher

Yvias

3 place de la Mairie
22930 Yvias
Tél. 02 96 22 37 04
Mail : mairie.yvias@wanadoo.fr
Site internet : www.yvias.fr
Maire : Karine Le Graët



La vie de l'Agglomération

La gouvernance

CHAQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION, QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT ET SUIVENT LES MISSIONS ET COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.

Conférence des présidents

- + Le président
- + Les 10 présidentes et présidents de commission

Les élus échangent sur la stratégie politique de l'Agglomération et donnent les orientations sur les dossiers proposés par les commissions.

En 2023, 11 réunions.

Conseil d'Agglomération

- + 88 membres titulaires dont 1 président, 15 vice-présidentes et vice-présidents et 9 conseillères déléguées et conseillers délégués
- + 43 membres suppléants

Il décide par vote après examen des délibérations.

En 2023, 9 conseils et 297 délibérations adoptées.

Commissions

Rôle consultatif

Elles recueillent les avis et suggestions des membres et des rapporteurs de chaque groupe de travail associé aux 10 commissions afin de proposer des projets. Elles associent les représentants des communes et mobilisent 340 élus.

Bureau communautaire

- + Le président
- + Les 15 vice-présidentes et vice-présidents
- + Les 9 conseillères déléguées et conseillers délégués

Il examine les rapports et prépare les délibérations.

En 2023, 18 réunions et 114 délibérations adoptées.

Les commissions de l'Agglomération

EN 2023

- + Aménagement et revitalisation des territoires
- + Développement humain et social
- + Eau et assainissement
- + Économie, ouverture et grands projets
- + Finances et évaluation
- + Nouvelles dynamiques territoriales
- + Ressources humaines et dialogue social
- + Service public communautaire
- + Stratégies pour la biodiversité
- + Traitement des déchets et voirie

La conférence des maires



La conférence des maires réunit les membres du Bureau communautaire et les 57 maires. Elle définit notamment le pacte de gouvernance, qui anime les relations entre l'Agglomération et les communes, et travaille sur les sujets communs entre l'Agglomération et les communes.

Les élus

Le Président
Vincent Le Meaux



Vincent Clec'h
Maire de Bégard



7^{ème} Vice-président
Finances
et évaluation

Samuel Le Gaouyat
Maire de Pontrieux



8^{ème} Vice-président
Administration générale,
territoire et proximité

Claude Lozac'h
Maire de Lohuec



9^{ème} Vice-président
Traitement des déchets
et voirie

Christian Prigent
Maire de Plougonver



10^{ème} Vice-président
Agriculture, agroalimentaire,
agroénergie et climat

Yannick Le Bars
Maire de Lanloup



11^{ème} Vice-président
Nouvelle économie,
numérique et innovation

Dominique Pariscoat
Maire de Tréglamus



12^{ème} Vice-président
Enfance, jeunesse,
sports et loisirs

Jean-Pierre Giuntini
Maire de Coadout



13^{ème} Vice-président
Environnement
et biodiversité

Richard Vibert
Maire de Ploubazlanec



14^{ème} Vice-président
Urbanisme
et planifications

Fanny Chappé
Maire de Paimpol



15^{ème} Vice-présidente
Mer
et littoral

Les Vice-présidentes et Vice-présidents

Claudine Guillou
Maire de Bourbriac



1^{ère} Vice-présidente
Santé et développement
social

Philippe Le Goff
Maire de Guingamp



2^{ème} Vice-président
Économie, grands projets
et emploi

Yvon Le Moigne
Maire de Squiffiec



3^{ème} Vice-président
Ressources humaines
et dialogue social

Josette Connan
Maire de Lanleff



4^{ème} Vice-présidente
Tourisme,
artisanat d'art et culture

Rémy Guillou
Maire de Plouisy



5^{ème} Vice-président
Eau et assainissement

Élisabeth Puillandre
Adjointe à
Saint-Agathon



6^{ème} Vice-présidente
Aménagement, mobilités
et revitalisation des territoires

Les conseillères déléguées et conseillers délégués

Béatrice Billaux
Maire de Saint-Servais

Conseillère déléguée
Randonnée, sports
et nature

Yannick Le Goff
Maire de Grâces

Conseiller délégué
Gens du voyage,
sécurité et prévention

Guy Connan
Maire de Ploëzal

Conseiller délégué
Transports au quotidien

Joseph Lintanf
Adjoint à Callac

Conseiller délégué
Patrimoine et ingénierie
communautaire

Virginie Doyen
Maire de Loc-Envel

Conseillère déléguée
Vie associative
et coopérations citoyennes

Hervé Rannou
Conseiller municipal
à Pédernec

Conseiller délégué
Communication, relation
aux usagers et politique
événementielle

Yannick Echevest
Maire de Ploumagoar

Conseiller délégué
Petite enfance

Marie-Thérèse Scolan
Maire de Pont-Melvez

Conseillère déléguée
Prévention et
valorisation des déchets

Cyril Jobic
Maire de Calanhel

Conseiller délégué
Europe

Les compétences

Environnement

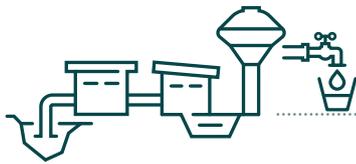
Plan Climat Air Énergie

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Soutien à la protection et à la valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables



Solidarités

- Politique de la ville
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Versement du contingent incendie



Eau & Assainissement

- Eau potable
- Assainissement des eaux usées
- Eaux pluviales



Habitat & Logement

Plan Local de l'Habitat (PLH)

- Équilibre social de l'habitat
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)



Déchets

- Collecte, traitement et prévention des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des déchèteries



Développement économique

- Développement économique
- Développement du territoire
- Aménagement numérique du territoire



Vie associative, culturelle et sportive

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien à la vie associative



Aménagement & Mobilités

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

- Aménagement de l'espace communautaire
- Création, aménagement et entretien de voirie communautaire
- Transports urbains et scolaires
- Programme de revitalisation des bourgs



Coopération décentralisée

- Madagascar
- Niger

Horizon 2030

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

5 ORIENTATIONS
16 OBJECTIFS
36 MOBILISATIONS
COLLECTIVES

Établi par les élus des 57 communes et de la communauté d'Agglomération, il fixe les orientations stratégiques de notre territoire à l'horizon 2030.

Véritable feuille de route, il détermine les actions à mener en termes d'environnement, d'activité économique, d'accès aux services, de tourisme,...



Une stratégie de coopération et de changement

Le projet de territoire s'est construit en coopération avec les acteurs locaux : les élus de l'Agglomération, les élus municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens, les agents de l'Agglomération. Sa mise en œuvre ne peut et ne pourra se faire qu'avec l'évolution de nos pratiques et de nos modes de fonctionnement.

1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité**
 - Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement
 - Préserver la ressource en eau
 - Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels
- **Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales**
 - Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets
- **Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie**
 - Promouvoir les rénovations énergétiques
 - Développer la filière des énergies renouvelables



2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

- **Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages**
 - Proposer une offre de logement diversifiée et adaptée qui contribue à la qualité et s'intègre à l'espace public
 - Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire
- **S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises**
 - Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
 - Accompagner l'installation d'entreprises innovantes
- **Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire**
 - Renforcer une offre touristique harmonieuse et complémentaire
 - Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes
 - Développer le « tourisme vert »
- **Agir sur l'image et le fonctionnement de l'Agglomération**
 - Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire
 - Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

3. AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

- **Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité**
 - Conforter la sphère productive maritime
 - Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs
 - Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation
- **Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir**
 - « Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle
 - Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 25 ans
 - Développer une politique d'accompagnement en ingénierie, recherche et développement
- **Préserver et développer une économie de proximité et solidaire**
 - Agir en faveur de l'activité locale
 - Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité
 - Stimuler l'économie sociale et solidaire comme levier de développement socio-économique de l'Agglomération

Le projet de territoire à venir...

Suite à la création de l'Agglomération en 2017, issue de la fusion de sept communautés de communes, les élus locaux ont mené un travail de co-construction du projet de territoire pour répondre ensemble aux questions fondatrices :

- Quels sont les principaux enjeux de développement de l'Agglomération ?
- Quelle vision commune de l'action publique fixer pour répondre à ces enjeux ?

Ces réflexions menées dès 2018, ont permis aux élus d'écrire leur projet politique pour ce nouveau territoire, mais aussi (et surtout) conforter un collectif entre les élus, entre les différentes parties de ce territoire, qui a pris la forme d'un projet de territoire. Ce projet, « Horizon 2030 », a été validé en Conseil d'Agglomération le 27 août 2019.

Cinq axes avaient été définis :

1. Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie.
2. Rendre l'Agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre.
3. Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant.
4. Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire.
5. Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire.



« Renforcer l'attractivité du territoire et créer une collectivité innovante pour s'affirmer dans le paysage institutionnel local et national. »

4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

- **Développer les cultures**
 - Faire rayonner la culture sur tout le territoire
 - Rendre la culture accessible à tous
- **Améliorer l'accès aux soins et à la santé**
 - Faire de l'Agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins
 - Agir sur l'offre de soin
- **Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire**
 - Répondre aux besoins des personnes âgées
 - Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire
 - Répondre aux besoins des jeunes

5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

- **Améliorer la mobilité sur le territoire**
 - Renforcer l'accessibilité du territoire
 - Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain
- **Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique**
- **Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural**
 - « Faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble »
 - Encourager les dynamiques associatives

En 2024, nous engagerons une actualisation de notre projet de territoire pour mieux répondre encore aux besoins des habitants et aux enjeux en termes de transition écologique et de développement humain.



Retrouvez le projet de territoire sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/projet-de-territoire/

Pensé dès le début comme un document vivant, appelé à évoluer, il convenait en 2023 de questionner ce document stratégique pour tenir compte :

- Des nombreux documents de planification et de stratégies, qui ont précisé, depuis 2019, le projet de territoire (PCAET, PLH, PLUi, Stratégie de Développement Économique, Étude Nouvelles Dynamiques Territoriales...),
- Du Rapport de la Chambre régionale des comptes demandant de clarifier les compétences Agglomération-Communes,

- De l'accélération des enjeux, notamment en termes de transition écologique et sociale, qui obligent à préciser l'ambition de l'Agglomération en matière de foncier, d'énergie, de numérique,...
- Du contexte de mi-mandat, occasion de remobiliser les élus autour d'ambitions communes à réaffirmer à horizon 2030.

Pour cela, plusieurs séminaires de travail ont eu lieu d'octobre à décembre, avec le souci de concerter les différents acteurs : élus communautaires, élus municipaux, conseillers citoyens, services de l'Agglomération, et même certains habitants à travers la réalisation d'un podcast.

La finalisation de ces travaux se poursuivra au 1^{er} trimestre 2024, mais l'on voit d'ores et déjà s'affirmer des sujets comme l'habitat, les mobilités, les jeunes, la santé, l'emploi, dans un contexte de raréfaction des moyens, de rationalisation du foncier, de baisse démographique... Autant de défis que les élus, avec les forces vives du territoire, souhaitent relever en s'appuyant sur ce projet de territoire actualisé.

1.

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

AXE 1

Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité

L'AGGLOMÉRATION MET EN PLACE DE NOMBREUSES ACTIONS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PLUS PARTICULIÈREMENT LA RESSOURCE EN EAU DU TERRITOIRE.

CES ACTIONS S'ACCOMPAGNENT AUSSI DE PROJETS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. AINSI, EN PRÉSERVANT ET EN VALORISANT LES MILIEUX NATURELS ET AQUATIQUES, L'AGGLOMÉRATION PARTICIPE À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS.

Biodiversité

LES RÉALISATIONS 2023



De nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

En 2023, l'Agglomération est devenue structure opératrice d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) permettant la réalisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour les agriculteurs de son territoire.

Il existe deux types de MAEC : les MAEC Systèmes qui concernent toute la surface de l'exploitation et les MAEC Biodiversité qui sont localisées à la parcelle ou la haie. Ces engagements MAEC représentent une retombée économique sur le territoire de l'Agglomération de 1 746 025 € pour l'année 2023, versée sous forme de subventions aux agriculteurs.

Les MAEC permettent d'accompagner financièrement les fermes qui effectuent des changements vers des pratiques moins impactantes pour l'environnement. Au total, 174 fermes du territoire ont engagé au moins une MAEC pour 5 ans.



Chantier de gestion du séneçon à Ploubazlanec

Intégré au site Natura 2000 Trégor-Goëlo dont l'Agglomération est opérateur, le marais littoral de Kerpallud à Ploubazlanec est un lieu de reproduction, d'alimentation et de repos pour de nombreuses espèces.

Depuis quelques temps, cet espace naturel était colonisé par le séneçon en arbre. Classé espèce exotique envahissante avérée en Bretagne, cet arbuste de 2 à 4 mètres de hauteur entraîne une diminution de la biodiversité et la fermeture des paysages, et peut avoir une incidence sur la santé.

Afin de préserver les prés salés et la roselière du site, un chantier expérimental de gestion du séneçon a été réalisé en septembre 2023 sur près de 0,3 hectares, avec l'accord des propriétaires et des autorités.

Un suivi de l'évolution du séneçon en arbre sur ce marais devrait permettre de mesurer l'efficacité de l'opération et de la reconduire si besoin.



Lancement de la dépollution Cadolan à Guingamp



Les travaux de dépollution du site de Cadolan à Guingamp ont débuté en octobre 2023. Ceux-ci interviennent dans le cadre de la réhabilitation de cette vallée, dont les deux premiers secteurs achevés ont été inaugurés en 2022. Le dernier secteur, pollué aux hydrocarbures par l'ancienne activité industrielle du site, doit être dépollué avant de finaliser sa réhabilitation.

Plus de 2 000 m³ de terres subiront un traitement biologique sur place pendant un an. C'est grâce à l'action des bactéries que les terres seront dépolluées. Le choix de ce traitement sur site permet de limiter les coûts et l'impact liés au transport des terres polluées.



Action de bocage à Guingamp-Paimpol Agglomération

Focus sur**Une nouvelle feuille de route pour les actions en faveur du bocage**

Dans le cadre du nouveau programme de subventions Breizh Bocage, une feuille de route a été définie pour les actions bocagères de l'Agglomération sur la période 2023-2027.

Secteur Nord : protection des haies, plantation et remaillage bocager pour lutter contre l'érosion et assurer la prévention contre les inondations.

Secteur Centre et plateau de Carnoët : protection des haies et plantation principalement pour les haies dégradées et la reconnexion des haies existantes.

Secteur Sud : protection des haies, gestion durable du bocage et développement de la filière bois énergie.

À ces priorités, s'ajoute la réponse aux sollicitations des communes et l'accompagnement des agriculteurs engagés dans des démarches de type Plan de Gestion Durable des Haies, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, label Haie® et adhérents de la SCIC Bocagénèse.

Focus sur**Le festival Natur'Armor à Bégard en 2023**

Du 3 au 5 février 2023, le festival Natur'Armor s'est déroulé à Bégard. Il s'agit de la plus grande exposition dédiée à la nature de Bretagne, organisée par l'association Vivarmor Nature. Sur plus de 3 000 m² d'expositions consacrées au patrimoine naturel breton, 250 acteurs bretons de la protection de la nature ont animé des ateliers pour les enfants, des sorties nature, des siestes sonores, une soirée cinéma, des conférences, et un salon d'art animalier. L'événement a accueilli plus de 6 000 visiteurs à Bégard.

Pour cette 16^e édition du festival, l'Agglomération était partenaire avec une subvention de 15 000 € accordée à l'association Vivarmor Nature et la présence des équipes et des élus de l'Agglomération pendant les trois jours du festival pour présenter leurs actions et leurs projets en faveur de l'environnement et la biodiversité.

**LES CHIFFRES-CLÉS****271**

contrats Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

signés par des agriculteurs, ce qui correspond à **849,21 hectares** et **168 314,79 mètres linéaires** de haies engagés dans des MAEC, soit un montant total de subventions de **1 746 025 €** pour les agriculteurs du territoire.

**35 800**

mètres linéaires d'aménagements bocagers réalisés

et **67 229 mètres linéaires** de jeunes haies entretenues.

**80**

animations et sorties

organisées par la Maison de l'Estuaire ont permis d'accueillir **375 participants** en 2023 (même si la Maison de l'Estuaire était fermée durant toute l'année 2023 pour les travaux, les animations ont perduré).

LES PERSPECTIVES 2024

- + Au terme de plus d'une année de travaux, la Maison de l'Estuaire va rouvrir ses portes pour le printemps 2024, avec comme perspective une nouvelle dynamique pour ce pôle nature, outil d'éducation à l'environnement.
- + Fin 2023, l'Agglomération a lancé une étude d'opportunité pour l'aquarium d'eau douce de Belle-Isle-en-Terre. L'objectif de cette étude est de définir le devenir de cet équipement vieillissant.
- + Lancement d'une campagne de communication sur les richesses naturelles du site Natura 2000, Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères : une importante campagne de communication (affiches, réseaux sociaux, expositions de photos,...) sera lancée à l'automne 2024 pour informer les habitants du territoire sur la remarquable biodiversité du site et les nombreuses actions de conservation menées par l'Agglomération pour la préserver.

Eau et assainissement

LES RÉALISATIONS 2023

Réalisation de diagnostics sur les réseaux d'assainissement collectif

L'inspection des conduites d'eaux usées est très importante tout au long de leur existence. Elle permet de localiser des intrusions d'eaux parasites de nappe et de pluie et ainsi d'élaborer un programme sur plusieurs années permettant d'améliorer le fonctionnement des systèmes de collecte des eaux usées. Actuellement, des diagnostics de réseaux sont en cours d'élaboration sur les communes de Bégard, Bourbriac, Tréglamus et sur l'aire Guingampaise. L'Agglomération a investi depuis 2020 plus de 11 millions d'euros (HT) sur la réhabilitation des postes de relèvement et des réseaux. Ce programme de travaux continue avec 5 millions d'euros (HT) de dépenses réalisées en 2023.

En parallèle, des campagnes de contrôles de branchement sont réalisées pour identifier les travaux à réaliser et sensibiliser les usagers.



Le diagnostic amont des micropolluants des stations de traitement des eaux usées

La candidature de l'Agglomération a été retenue suite à l'appel à projet de l'Agence de l'eau Loire Bretagne sur des opérations collectives portant sur la réduction des micropolluants. Le projet vise à identifier les sources de pollutions de substances dangereuses sur les réseaux de collecte des stations de traitement des eaux usées de Paimpol/Keraudren et de Plouisy/Pont-Ezer et établir un programme d'actions pour les réduire, voire les supprimer. Le diagnostic comportera un volet consacré à la recherche de micro-plastiques. Ces substances émergentes représentent une pollution préoccupante pour l'avenir des écosystèmes. De ce fait, l'Agglomération souhaite, au niveau local, acquérir des connaissances sur le rôle des stations d'épuration dans la rétention et le rejet des micro-plastiques, et sur leurs impacts dans le milieu aquatique.

Installation d'un déflecteur à la station d'épuration de Pont-Ezer

Pour mettre le système d'assainissement de l'aire urbaine Guingampaise en adéquation avec les objectifs de développement du territoire et de protection du milieu récepteur fixés par la Directive Cadre sur l'Eau, un projet d'une nouvelle usine en capacité de fournir 29 000 habitants, en lieu et place de l'existante est programmée. Dans l'attente de la réalisation des travaux, l'Agglomération a souhaité trouver une solution rapide pour augmenter la

capacité hydraulique de la station. Après avoir étudié plusieurs approches, la possibilité d'installer un déflecteur circulaire sur le clarificateur a été envisagée. Ce dispositif, mis en service en mars 2023, a permis d'augmenter de 60% la capacité hydraulique de la station sans modifier la structure existante.

Cette opération s'inscrit dans un plan global de réhabilitation afin de maintenir la conformité des systèmes d'assainissement.

Focus sur



Inauguration de l'usine d'eau potable à Yvias



Inaugurée le 8 septembre 2023, la nouvelle usine d'eau potable a été construite sur le site de la Petite Tournée à Yvias à côté du réservoir existant. L'évolution de la réglementation, l'âge et l'implantation de l'usine de Moulin Bescond sur une zone inondable rendaient nécessaire cet investissement de près de 10 millions d'euros. Cette station alimente l'ensemble du secteur nord de l'Agglomération.

La nouvelle usine est entièrement automatisée et sécurisée. Le rendement du traitement est nettement amélioré grâce à la filtration réalisée avec de la filtralite (billes en argile). 95 % de l'eau pompée est distribuée contre 85% sur l'ancienne station. De plus, un traitement par injection de charbon actif en poudre a été ajouté pour piéger les résidus de pesticides et en particulier les métabolites afin de distribuer une eau de très bonne qualité.

Concernant la consommation d'électricité, le temps de fonctionnement des pompes est réduit et l'installation de panneaux solaires sur le hangar de stockage des boues permettent une diminution de la consommation d'électricité sur le réseau.

LES CHIFFRES-CLÉS



1560 contrôles
réalisés en assainissement
non-collectif.

880 contrôles
de branchements réalisés
et 130 contrôles
de mise en conformité.



En 2022, il y avait
1 568,3 km
de réseau eau
(hors branchements)
soit une **augmentation**
de **1,02%** par rapport
à l'année précédente.



3 852 397 m³
ont été vendus
aux abonnés
(domestique
et non-domestique)
en 2022.

83,8%
de rendement
global annuel
(volume d'eau
potable consommé
vs volume introduit
dans le réseau de distribution)



Focus sur

La nouvelle régie Guingamp-Paimpol Eau

Dans le cadre de ses compétences, l'Agglomération organise les services de l'eau potable et de l'assainissement sur tout ou partie de son territoire depuis 2019.

Ainsi, elle gère le service public de production, stockage, adduction et distribution d'eau potable sur la majorité du territoire, et le service public de collecte, transport et

traitement des eaux usées dès lors que ses communes disposent d'un service d'assainissement collectif. L'Agglomération exerce également la compétence assainissement non collectif pour les habitants du territoire qui ne peuvent pas se raccorder au collectif pour des raisons géographiques.

Suite à un processus engagé depuis 2022, le Conseil communautaire a délibéré, le 5 juillet 2022, pour la mise en place de régies en vue de la gestion de ces deux services.

Au terme des contrats de délégation de services publics, au 1^{er} janvier 2024, la régie sera en place dans le but de maîtriser la politique tarifaire et remettre la relation avec les usagers au centre des préoccupations.

Le 1^{er} janvier 2024 marque un tournant dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement avec la mise en place d'une régie publique de l'eau. Pour gagner encore plus en simplification et en transparence, les élus ont en effet décidé la création d'une régie publique de l'eau et de l'assainissement.

La préparation de cette nouvelle entité a débuté dès 2023 avec la réalisation de réunion de travail et de visites sur site avec les sociétés privées spécialistes qui se sont vu confier l'exploitation technique. La transition entre les deux dispositifs se fait donc en continuité des services.

En parallèle, un travail important de communication a été réalisé pour informer les abonnés du service, notamment via la presse locale et le site internet de l'Agglomération. De plus, chaque abonné a reçu un courrier nominatif mi-décembre les informant de la création de la nouvelle régie « Guingamp-Paimpol Eau ».

Au 1^{er} janvier 2024, un numéro unique permet de centraliser les demandes des usagers quel que soit le problème (problèmes de facturation, signalement d'un déménagement, ouverture d'un compteur, signalement d'une fuite...) tant en assainissement qu'en eau potable.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Poursuite des travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement sur l'ensemble du territoire.
- + Campagne de sensibilisation des usagers sur les consommations d'eau potable.
- + Poursuite du travail sur la recherche des économies d'eau selon plusieurs leviers : la collaboration avec les gros consommateurs d'eau, travaux de réhabilitation de réseau, politique tarifaire.
- + Étudier la possibilité de réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration de Plouézec.
- + Réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre sur les stations d'épuration.

1.

AXE 2

Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

L'AGGLOMÉRATION LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET LA SURPRODUCTION DE DÉCHETS EN DÉVELOPPANT UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EN AMÉLIORANT LES TAUX DE RECYCLAGE.

CETTE AMBITION S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES : RÉDUIRE LES DÉCHETS, INFORMER LES PUBLICS, MIEUX ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET LES PROFESSIONNELS.

LES RÉALISATIONS 2023



Opération broyage : donnez une seconde vie à votre sapin !

Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite réduire le flux de déchets végétaux en privilégiant leur réemploi via des techniques de jardinage au naturel comme le broyage et le paillage. Dans ce cadre, une opération de broyage de sapins de Noël a été organisée par les agents du service prévention, collecte et valorisation des déchets du 18 au 27 janvier 2023 sur les 6 déchèteries de l'Agglomération. Le broyat était proposé aux usagers et aux services communaux afin d'être utilisé comme apport en matières sèches pour le compostage ou comme paillage sur les massifs et plantations.

En parallèle, un stand d'information sur le compostage et les pratiques du jardin au naturel était animé par l'association Vert le Jardin.

À l'issue de cette opération, 1 730 sapins ont été transformés en broyat.



Mise en place de trois nouvelles filières de recyclage en déchèterie

Dans le cadre de son partenariat avec l'éco-organisme, Ecomaison, depuis juillet 2023, de nouveaux dispositifs sur ses six déchèteries, permettent aux habitants de déposer leurs jouets, articles de décoration textile, bricolage et de jardin usagés afin qu'ils soient recyclés ou valorisés sous forme d'énergie. Pour optimiser la qualité et donc le recyclage de ces déchets, les déchèteries sont équipées d'une ou de deux bennes « objets et matériaux de la maison ». L'une pour les objets de la maison en bois (tréteaux, jeux de construction...), l'autre pour les objets de la maison en mousses, plastiques ou multimatériaux (seaux, jeux d'extérieurs...). Les déchets triés dans les bennes « objets et matériaux de la maison » sont collectés et ainsi traités par l'éco-organisme via l'éco-contribution.



Atelier de fabrication de composteurs en déchèterie



Les agents de déchèterie ont animé, dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides (du 20 au 30 mars 2023), sur les sites de Bégard, Paimpol et Saint-Agathon un atelier de fabrication de composteur à partir de matériaux de réemploi (bois de palette et chambre à air usagée).

Conçue pour être facilement démontable, les participants aux ateliers ont pu repartir avec leur création ainsi qu'avec des conseils sur la pratique du compostage. Cette première expérience d'animation ayant été bien accueillie par le public et les agents, un programme d'animation est en cours d'élaboration pour l'année prochaine.



Organisation d'un café compost à Guingamp

L'Agglomération initie, dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le compostage dans les établissements (scolaires, santé, professionnels...) et en habitat collectif leur donnant ainsi l'opportunité de gérer autrement leurs déchets organiques.

En 2023, l'Agglomération installait son premier site de compostage dédié à l'habitat collectif sur la Résidence du Parc située sur la commune de Guingamp. Le 29 septembre 2023, un café compost était organisé, en partenariat avec l'association Vert le Jardin, sur la résidence. Ce moment convivial, autour du site a favorisé la rencontre et l'échange entre les habitants sur ce projet commun et durable. Neuf nouveaux foyers ont ainsi été convaincus par la démarche et sont repartis avec un bio-seau pour mettre en place, à leur domicile, le tri des déchets alimentaires.



LES CHIFFRES-CLÉS



548 000

passages en déchèterie

En 2023, un habitant de l'Agglomération a produit en moyenne :



182 kg

d'ordures ménagères

soit une **baisse de 2,6%** par rapport à 2022.



68 kg

de déchets

ménagers recyclables

soit une **baisse de 3,4%** par rapport à 2022.



341 kg

de déchets végétaux

soit une **hausse de 11,2%** par rapport à 2022.



530

kits de compostage individuels vendus.



Focus sur

HOALI : une application qui simplifie la gestion des déchets au quotidien

Guingamp-Paimpol Agglomération a lancé en juillet 2023 une application gratuite pour smartphone et tablette, recensant toutes les informations relatives à la gestion des déchets ménagers sur son territoire. Le déploiement de ce nouvel outil, en partenariat avec la start-up briochine HOALI, s'adresse aux habitants de l'Agglomération, aux propriétaires de résidences secondaires et aux touristes.

L'application HOALI permet :

- d'accéder aux informations sur les jours de collecte, les consignes de tri locales, les points d'apport volontaire, la localisation et les horaires d'ouverture des déchèteries,
- d'alerter l'utilisateur via une notification pour son bac la veille de collecte,
- d'identifier l'Agglomération comme acteur de la prévention et gestion des déchets sur le territoire,
- pour l'utilisateur, de remonter des informations au service déchets (commande de bacs, colonne à verre pleine...) et ainsi d'identifier l'Agglomération comme acteur de la prévention et gestion des déchets sur le territoire.

Depuis son lancement, l'application HOALI a comptabilisé plus de 1000 téléchargements. De nouvelles fonctionnalités sont prévues courant 2024.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Lancement d'une étude pour le tri à la source des biodéchets.
- + Lancement d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation des déchèteries de Callac et Plouéc-du-Trieux.
- + Mise en place de la filière de récupération des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment en déchèterie.
- + Mise en place d'un programme d'animations sur les thématiques de la prévention des déchets en déchèterie.
- + Candidature à l'Appel à Projet Hors foyer de Citéo.
- + Développement des sites de compostage partagé.

1.

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

AXE 3

Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie

À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL, L'AGGLOMÉRATION COORDONNE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR SON TERRITOIRE. ELLE ENCOURAGE ÉGALEMENT L'ACTION PAR LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

LES RÉALISATIONS 2023



Mise en place de panneaux solaires à l'usine de la petite tournée à Yvias

L'implantation de 120 panneaux photovoltaïques sur la station de la petite tournée à Yvias a été réalisée pour alimenter en électricité l'usine d'eau potable. D'une puissance de 36 kWc, la production doit couvrir théoriquement 19% des besoins de consommation du site.

Le surplus sera revendu sur le réseau. Cette opération permettra d'économiser environ 129 k€ sur 30 ans, pour un temps de retour sur investissement de 16 ans (cette estimation ayant été calculée avant l'augmentation importante des prix de l'électricité en 2023).



Trophée breton des transitions, prix acteurs publics

Suite aux réflexions menée sur le territoire et à l'échelle nationale, Guingamp-Paimpol Agglomération et Lannion-Trégor Communauté ont choisi de s'associer pour mettre en place une expérimentation sur les Filets de Pêche Usagers (FPU).

Le projet consiste à élaborer puis à mettre en œuvre un schéma de collecte sélective des filets de pêche usagers, ce qui permet de mettre en valeur les pêcheurs fileyeurs de Guingamp-Paimpol Agglomération, le tout en contribuant à la préservation de notre environnement marin.

Le 5 octobre 2023 lors du salon professionnel Breizh Transitions, à Quimper, l'Agglomération s'est vue remettre le prix de la catégorie Acteur public.



Fonds Chaleur délégué à l'Agglomération

Le fonds chaleur, subvention de l'ADEME, Agence de la transition écologique accompagne des projets de chaleur renouvelable. Ce fonds est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises (sauf particuliers). La délégation donnée à l'Agglomération par un contrat de 3 ans, rend éligibles financièrement des projets de plus petites tailles. Le Fonds Chaleur accompagne le bois énergie, le solaire thermique, la géothermie, la valorisation de la chaleur fatale, et les réseaux de chaleur.

L'Agglomération gère ainsi pendant cette période l'animation, le conseil, l'instruction des subventions, et le suivi des projets. L'aide de l'ADEME permettra l'embauche d'une personne supplémentaire en 2024 pour la durée du contrat. Ce contrat permettra de stimuler la substitution des moyens de chauffage à l'énergie fossile et donc de diminuer les émissions de Gaz à effet de serre (GES).



Quatrième édition d'« Un pas pour ma planète ! »

La quatrième édition d'« Un pas pour ma planète ! » a encore connu un grand succès. L'événement a proposé 76 animations du 16 septembre au 6 octobre 2023, et a embarqué dans l'aventure 37 structures différentes réparties dans 23 communes du territoire. Un beau bilan pour cet événement qui a permis à plus de 2 500 participants de faire un geste concret pour la planète tout en les sensibilisant à la transition écologique. « Un pas pour ma planète ! » favorise l'essaimage d'actions entre porteurs de projet.



Programme de sensibilisation Watty à l'école !

L'Agglomération s'engage pleinement dans la sensibilisation à la transition écologique avec le programme « Watty à l'école ! ». Soutenu par le Ministère de la Transition Écologique, ce projet vise à éduquer les élèves de 3 à 11 ans, ainsi que tous les usagers des établissements scolaires (parents, personnel, enseignants...) à adopter des comportements éco-responsables.

Avec le soutien financier de l'Agglomération, chaque classe participante reçoit une aide de 100 €. Le programme, étalé sur deux ans, propose des interventions animées par des spécialistes. Les thématiques abordées couvrent la maîtrise des fluides (chauffage, éclairage, eau) et la gestion des déchets (prévention et tri).

L'objectif est de faire des élèves des acteurs de la transition écologique, tant à l'école qu'à la maison. Depuis son lancement en 2021, le programme a déjà conquis 11 communes du territoire, avec l'inscription de 23 classes soit près de 700 élèves !

L'entrée par la culture reste le levier de sensibilisation central du projet. Les participants ont pu mettre les mains à la terre, créer à partir d'objets recyclés, admirer des créations d'artistes, coopérer sur la réalisation d'une fresque du climat ou simplement (re)découvrir la vie de nos forêts.

Focus sur**Accompagner le développement responsable des énergies renouvelables**

Guingamp-Paimpol Agglomération accompagne le développement des énergies renouvelables en intégrant au PLUi des zones éoliennes via des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), avec un zonage réglementaire et des critères environnementaux stricts définis lors de l'étude menée sur 2021 et 2022. Cette approche facilite l'instruction des projets pour l'État, simplifie l'identification pour les développeurs, et offre une visibilité aux habitants sur le développement éolien. Dans la continuité de l'étude qui a donné une part importante à la concertation des citoyens et des élus, l'Agglomération envisage une charte de développement éolien pour formaliser les engagements entre porteurs de projets et collectivité.

Suite au schéma éolien, l'Agglomération a lancé en partenariat avec Leff Armor Communauté un second schéma sur la méthanisation. D'une durée d'un an, il vise à dresser un état des lieux du gisement local, identifier les acteurs et projets existants. Cette base permettra d'analyser les opportunités en tenant compte de l'accès au gisement, du foncier et de la viabilité économique. Simultanément, une concertation recueille les avis des citoyens, élus, et exploitants agricoles.

La méthanisation, clé des objectifs du PCAET pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, nécessite un développement réfléchi. L'étude orientera cette transition énergétique.

**LES CHIFFRES-CLÉS**

Approbation définitive du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lors du Conseil communautaire de septembre 2023. Le PCAET, s'engage sur :

Une réduction de **47,7%**

des consommations énergétiques finales entre 2010 et 2050 (1934 GWh en 2015 pour une consommation globale de 1003,8 GWh en 2050).

Une réduction de **70,6%**

des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) entre 2010 et 2050 (pour des émissions globales de l'ordre de 233 361 teqCO₂ en 2050).

Une augmentation importante de la production locale d'ENR&R, afin que celle-ci soit au-moins équivalente à **85,4%**

de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050 (production globale de 857,5 GWh en 2050).



Un pas pour ma planète ! 2023 :

76 animations

37 structures porteuses de projet uniques

Plus de **2500** participants

Plus d'une trentaine d'articles de presse et 1 intervention radio ; 3 réunions de co-construction de l'évènement avec les porteurs de projets.



Watty à l'école depuis 2021, c'est :

11 communes

qui ont engagé 23 classes de primaire sur l'ensemble du territoire.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Étude du schéma de méthanisation.
- + Nouvelle édition d'« Un pas pour ma planète ! » 2024.
- + Forum des transitions : les partenaires d'« Un pas pour ma planète ! » seront invités à se réunir lors du Forum en février 2024.
- + PCAET : évaluation à mi-parcours de la démarche.
- + Formalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique à l'échelle du patrimoine immobilier de l'Agglomération.

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

AXE 1

Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages

DANS L'OBJECTIF DE LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES TERRES AGRICOLES ET NATURELLES, L'AGGLOMÉRATION MÈNE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ DE L'URBANISATION. EN CONTREPARTIE, ELLE RENFORCE SES ACTIONS ET FINANCEMENTS DÉDIÉS A LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS ET À LA VALORISATION DU CADRE DE VIE DANS LES CENTRALITÉS DU TERRITOIRE.

LES RÉALISATIONS 2023



Vers une Maison de l'Habitat et de la Rénovation Énergétique

L'Agglomération s'est engagée en 2023 dans une étude visant à rendre plus lisibles les aides à l'amélioration des logements que sont les aides nationales France Rénov' et celles de l'Agglomération, permettant ainsi d'engager davantage de travaux.

L'augmentation du coût des énergies appelle à de nouvelles aides techniques (information, conseil, accompagnement) et financières (subventions aux travaux). L'ambition est de s'adresser à davantage de foyers que ceux déjà aidés via les Programmes d'Intérêt Général (PIG) menés depuis de nombreuses années, jusqu'alors réservés aux plus modestes.

Dans un objectif de sobriété énergétique et de transition écologique, tous les publics, quels que soient leurs revenus, pourront bénéficier au minimum d'un appui technique neutre, individualisé et gratuit ou à coût réduit, voire d'aides aux travaux selon les revenus.



OPAH-RU : requalifier pour habiter les centres-villes

C'est dans le cadre de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire, qu'une étude sur l'habitat des centres-villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol a été réalisée en 2023 avec l'appui du Cabinet Urbanis. Cette étude a permis de proposer un programme d'action pour redonner de l'attractivité résidentielle aux quatre principales centralités.

Ce programme d'action a permis d'obtenir le soutien financier de l'ANAH et a pour objectif la rénovation de 343 logements anciens et dégradés sur le période 2024-2028, dont la remise sur le marché de 100 biens vacants répartis sur les quatre communes. Il donnera lieu à la signature d'une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement (OPAH-RU) entre l'Agglomération, l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et les quatre communes pour une durée de cinq ans.



Des dispositifs d'aide pour les plus fragiles

Outre une revalorisation de ses aides au logement social, l'Agglomération a relancé en 2023 un programme d'aides (PIG 2023) dont les objectifs principaux visent l'amélioration énergétique des logements privés. Ainsi, la lutte contre les passoires thermiques permet de résorber la précarité énergétique et de proposer des logements plus confortables, moins coûteux en chauffage.

Pour aller plus loin dans la prise en compte des besoins des plus fragiles, l'Agglomération propose également des aides à l'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, et une aide spécifique dédiée à la lutte contre le mal-logement, en lien avec la Fondation Abbé Pierre.

Depuis mai 2023, l'Agglomération a également renforcé son partenariat avec les Compagnons bâtisseurs, pour mener des chantiers solidaires chez des personnes mal-logées (dispositif « Bricobus »).

Focus sur



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est approuvé

Aboutissement d'un important travail d'études et de concertation, le PLUi a été définitivement approuvé par le Conseil d'Agglomération le 12 décembre 2023. Avec l'entrée en application du PLUi, l'ensemble des communes de l'Agglomération est désormais doté d'un document d'urbanisme. Ce document commun aux 57 communes de l'Agglomération entrera en application en début d'année 2024.





Suite à l'étude habitat des centres-villes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol, le programme d'action OPAH-RU a été signé

LES CHIFFRES-CLÉS



60

rénovations
énergétiques
globales

et 51 chantiers
d'adaptation
des logements

à l'âge ou au handicap
financés par l'Agglomération
(conseil, accompagnement
et travaux)
dans le cadre
du Programme d'intérêt
général PIG 2023.



3 050

dossiers

« MaPrimeRénov »
financés par l'État
sur le territoire
en 2023.



Exemple d'opération de densification d'îlot urbain à Guingamp par Guingamp Habitat

LES PERSPECTIVES 2024

- + Entrée en application du PLUi début janvier 2024.
- + Intégration de 26 nouvelles communes au sein du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.
- + Élaboration d'un Règlement Local de la Publicité intercommunal (RLPi) et prise de compétence de l'instruction des enseignes et de la publicité.
- + Une réflexion menée par les élus pour renforcer la politique de l'habitat et du logement de l'Agglomération.
- + Poursuite de programmes ambitieux de réhabilitation : Kerno à Paimpol, Congrégation des Sœurs à Bégard,...

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

AXE 2

**S'affirmer
comme un
territoire
d'opportunité
et de conquête
pour les entreprises**

EN ACCOMPAGNANT LES ENTREPRISES DANS LEUR PROJET D'INSTALLATION OU DE DÉVELOPPEMENT, EN DÉVELOPPANT UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE, EN TRAVAILLANT SUR L'OFFRE FONCIÈRE EN ZONE D'ACTIVITÉ À COURT ET MOYEN TERME, L'AGGLOMÉRATION AGIT AU QUOTIDIEN EN FAVEUR DE LA DYNAMIQUE ET DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALES.

LES RÉALISATIONS 2023

La Chapelle Neuve : «sauver» le dernier commerce

Depuis l'été 2022, la commune de La Chapelle-Neuve (22) a perdu successivement ses deux derniers commerces, la boulangerie et le bar-tabac. Aussi, afin de redynamiser le bourg et offrir aux habitants une offre commerciale de proximité, la municipalité a fait le choix de racheter l'ancien bar-tabac pour le rénover et y créer un commerce multi-services (épicerie, bar, tabac, restauration, presse, dépôt de pain, etc.) d'environ 120 m².

Dans le cadre de ce projet ambitieux, la commune bénéficie d'un appui des services de Guingamp-Paimpol Agglomération dans la recherche de financements et le recrutement du futur gérant de l'établissement. La commune de La Chapelle-Neuve bénéficiera d'un fonds de concours de l'Agglomération.

L'ouverture du commerce est prévue pour la fin du premier trimestre 2024.



Le dernier commerce de La Chapelle-Neuve



Des aides renouvelées pour les entreprises

La nécessité d'accompagner les transitions, qu'elles soient environnementales, sociétales ou alimentaires, a conduit l'Agglomération à repenser l'effet levier de son dispositif d'aide à l'immobilier.

Principales évolutions :

- Sont désormais éligibles les filières « à potentiel de développement » (cosmétique, biotechnologies, énergies renouvelables, valorisation des algues, des déchets, niches de qualité en agroalimentaire, industries créatives et culturelles...).
- Ne sont plus éligibles les grandes entreprises (> 250 salariés / > 50 M€ chiffre d'affaire).
- Deux bonifications en cas de valorisation de friches, d'optimisation foncière ou de construction en centralité et en cas de projets particulièrement exemplaires en termes de coopération locale, de relocalisation d'une production ou d'économie circulaire.
- L'éco-conditionnalité du projet de l'entreprise comme critère d'appréciation des demandes.



Modernisation de la signalétique des zones d'activités

Depuis 2021, l'Agglomération s'est engagée dans un projet de modernisation de la signalétique des zones d'activités économiques. Ce projet s'est traduit par l'implantation de plus de 300 nouveaux mobiliers dans les 39 zones d'activités d'intérêt intercommunal, pour un investissement de 168 765 € HT. Cet important investissement visait, d'une part à assurer la visibilité des entreprises installées au sein des zones d'activités, mais également à améliorer la qualité paysagère de ces espaces grâce à une signalétique harmonisée à l'échelle intercommunale. Réalisée en avril 2022 pour la zone nord, en juin 2023 pour la zone sud de l'Agglomération, la pose de la signalétique dans la zone centre est en cours de finalisation.

LES CHIFFRES-CLÉS



350

contacts établis
avec des entreprises
et des porteurs de projet
par le service économie,
emploi et agriculture.



15

ventes de terrain
engagées en 2023,
venant répondre
à des projets
d'implantation
ou d'extension
d'entreprises.



3

projets d'acquisition
engagés en 2023,
représentant
35 447 m² supplémentaires
de réserves foncières.



304 000 €

investis en subventions
attribuées aux partenaires
du service public
de l'accompagnement
des entreprises
et de l'emploi.

Focus sur

La Rentrée des Entreprises 2023



Le 19 octobre 2023, près de 80 participants se sont retrouvés pour la 3^e édition de la Rentrée des Entreprises, au stade de Roudourou à Guingamp. Cet évènement dédié au monde de l'entreprise et coordonné par la technopole Anticipa, avait pour thème : la créativité, avec une animation dynamique et décalée et des intervenants aux profils variés :

- Valérie Lejeune, enseignante chercheuse à l'UCO de Guingamp,
- Jean-François Marco, directeur général de Dolmen Manufacture,
- Morgan Donval, directeur développement/production de l'ESATCO site du Pays de Paimpol,
- Arthur Le Grel, créateur de la Nauticademy et dirigeant d'ALG3D,
- Eric Baudouin, dirigeant de Germie,
- Aurélia Le Roux, directrice du Campus des Métiers et Qualifications d'excellence de l'Éducation Artistique et Culturelle en Bretagne,
- Raphaël Roth, maître de conférences à l'INSEAC.

Ce rendez-vous annuel est aussi l'occasion de tisser du lien avec les entreprises du territoire dans une ambiance conviviale. Un retour en vidéo est disponible sur le site de l'Agglomération.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Inventaire des zones d'activités :
en juin 2024, en conformité avec la loi climat et résilience, l'Agglomération de Guingamp-Paimpol prévoit la finalisation de l'inventaire de ses zones d'activités économiques, qui constituera un nouvel outil de connaissance et d'aide à la prise de décision en matière d'optimisation foncière.
- + Organisation de la 4^e Rentrée des entreprises.
- + Finalisation de l'étude de pré-programmation d'une offre d'accueil tertiaire au sein de l'îlot Mazéas à Guingamp.
- + Soutien renouvelé aux partenaires du Service Public d'Accompagnement des Entreprises : la technopole Anticipa, BGE, IAG, ADESS, Entreprendre au Féminin, etc.

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

AXE 3

Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire

L'AGGLOMÉRATION CONCOURT, AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS À RENDRE LE TERRITOIRE VIVANT ET GÉNÉREUX EN TERMES D'ANIMATIONS ET D'ÉVÉNEMENTIELS À LA FOIS TOURISTIQUES, SPORTIFS ET CULTURELS. AFIN DE CRÉER DE « NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES », L'AGGLOMÉRATION S'ATTÈLE À PORTER UNE POLITIQUE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS PARTAGÉE EN LIEN AVEC LES HABITANTS.

LES RÉALISATIONS 2023

Le Trieux Kayak Trail, la « TKT »



En 2020, Guingamp-Paimpol Agglomération a candidaté à l'appel à projet régional intitulé Projet nautique intégré et a été retenue. Dans le cadre de ce dispositif, Guingamp-Paimpol Agglomération s'est engagée à organiser un événement nautique durant la dernière année du plan d'action de 3 ans, soit au cours de l'année 2023. L'Agglomération a donc créé un événement sportif à réaliser en duo avec un parcours alliant 4 km de kayak et 8 km de course à pied : le Trieux Kayak Trail ou TKT. La première édition a eu lieu le 24 septembre, sous un beau soleil, à Loguivy-de-la-mer. 63 binômes sont venus s'affronter sur un magnifique parcours littoral. Les 126 participants ont franchi la ligne d'arrivée avec le sourire et l'envie de recommencer !



La gestion de la station Sports nature



Pontrieux en lice pour devenir le village préféré des Français

Le 30 juin 2023, toute la Bretagne avait les yeux rivés sur Pontrieux, choisie pour représenter la région au « Village préféré des Français 2023 ». La Petite cité de caractère, qui a été un « véritable coup de cœur » pour l'animateur Stéphane Bern, s'est classée 6^e du concours. L'émission, diffusée en prime time sur France 3, a apporté un beau coup de projecteur. L'Agglomération et l'office du tourisme ont mobilisé les espaces de communication, pour mettre en avant la candidature de la commune de Pontrieux. La Petite Venise du Trégor a ainsi augmenté sa fréquentation touristique cette année. Les professionnels ont également constaté un afflux supplémentaire. Le Bureau d'information touristique a notamment accueilli près de 35% de visiteurs supplémentaires, après plusieurs années d'augmentation constante.



Vélo route Ploubazlanec-Carnoët

Un projet de véloroute conçu en site partagé a été lancé en juin 2021, afin de relier Ploubazlanec à Carhaix puis, entre autre, deux itinéraires cyclables européens : la Vélomaritime et la Vélodyssée. Une jonction depuis la gare de Guingamp offrira aussi la possibilité de se raccorder à l'itinéraire. Cette véloroute a pour vocation de faire découvrir les pépites du territoire en jalonnant de petites routes peu fréquentées et localisées sur 29 communes. Pour matérialiser le projet, le bureau d'études EXID/ETIA a été missionné pour proposer un jalonnement et des travaux de voirie les plus nécessaires pour rendre l'itinéraire praticable. D'autres aménagements et travaux seront à prévoir par la suite pour améliorer l'offre. Un marché public sera lancé début d'année 2024 pour installer le balisage et réaliser les travaux d'aménagement.

Depuis 2019, la station Sports nature à Belle-Isle-en-Terre fait l'objet d'un partenariat fort entre Guingamp-Paimpol Agglomération et l'association Eau et Rivières de Bretagne, chargée de la gestion de cette station. En 2023, la station a continué de proposer de nombreuses activités à destination de différents publics (écoles, centre de loisirs, grand public). Ces activités sont variées afin de répondre aux attentes du plus grand nombre : chasses au trésor, initiation au tir à l'arc, course d'orientation, géocaching, VTT, kayak... encadré par des animateurs diplômés. De plus, en 2023, des parcours de course d'orientation pérennes ont été installés à l'étang de la verte vallée à Callac. Ces parcours peuvent servir lors d'animations mais sont également accessibles à tout moment grâce à la carte téléchargeable du parcours.

LES CHIFFRES-CLÉS

30 dossiers
accompagnés pour un projet
de développement touristique
au 30 novembre 2023
avec **61 000 €** versés.



Nombre de randonneurs
identifiés grâce aux relevés
Éco-Compteur :

Maison de l'Estuaire
86 298 passages
(sur 11 mois) contre 71 249
en 2022 et 30 000 en 2021.

La Roche-Jagu
160 715 piétons
sur 8 mois.



Fréquentation
de la station sport nature
à Belle-Isle-en-Terre :

58 locations
des VTT et VTTAE.

1166 participants
dont **350 participants**
à la fête des sports
de plein air le 10 août.

11 communes
sur lesquelles se sont
déroulées les animations.
De nouvelles animations
proposées cette année :
discgolf et escalade.



Sur l'ensemble de l'année 2023,
le cumul des nuitées
sur le territoire de Guingamp -
Baie de Paimpol serait de :

3,1 millions de nuitées
+ 11% soit une augmentation
de 300 000 nuitées

Une consommation touristique
sur le territoire estimée à

110 millions d'euros

Focus sur



Schéma du tourisme et des loisirs

L'Agglomération a souhaité élaborer un second schéma du tourisme et des loisirs 2023-2030 qui se révèle être plus vert, plus solidaire, et plus social. L'Agglomération a opté pour une nouvelle trajectoire avec une politique du tourisme et des loisirs qui a pour ambition la mise en avant des produits locaux pour en favoriser sa consommation, être à l'écoute des demandes des habitants, respecter l'équilibre sur l'ensemble du territoire en faisant découvrir l'intérieur de notre Agglomération, tout aussi attractive que nos côtes, et enfin devenir précurseurs en matière de pratiques écoresponsables. Afin de répondre à ces enjeux, la nouvelle politique a pour ligne directrice de faire de notre territoire « un territoire de mille vies ». Consciente qu'une transition en matière touristique est nécessaire, l'Agglomération s'engage à faire de la destination Guingamp-Baie de Paimpol une destination qui soit soucieuse de l'environnement, inclusive et avec des retombées locales.

Focus sur

L'office de tourisme « Guingamp-Baie de Paimpol »

Suite à la validation du schéma du tourisme et des loisirs, l'Agglomération et l'office de tourisme ont souhaité faire coïncider les priorités politiques de l'Agglomération et le projet de « Guingamp-Baie de Paimpol ». Après la modification des statuts qui a entraîné une nouvelle élection des représentants élus, l'Agglomération et l'Office de tourisme se sont fixés un cap commun au travers d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens 2024-2026 dont, l'accueil et l'information de tout type de visiteur (habitants, touristes, professionnels, etc.), le travail en concertation avec l'Agglomération, le travail en coordination avec les instances départementale, régionale et nationale du tourisme, la contribution à coordonner les interventions des divers partenaires qui concourent au dynamisme touristique, la contribution à faire connaître le patrimoine architectural, historique, naturel, culturel, artisanal, gastronomique, sportif, et des activités de loisirs que l'on peut y pratiquer, enfin la commercialisation de prestations de services touristiques et de loisirs.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Formalisation du nouveau schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information de l'Office du tourisme.
- + Création d'une aide à la création d'hébergement pour les travailleurs saisonniers à proximité des sites d'emploi (dispositif « 1 toit, 1 emploi »), en partenariat avec la mission locale (AJOCA).
- + Installation des panneaux d'information dans le cadre du Relais Information Services (RIS).
- + Mise en œuvre de la Véloroute.
- + Balisage complet de la station VTT.

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

AXE 4

Agir sur l'image et le fonctionnement de l'Agglomération

PORTEUSE DE VALEURS FORTES DE LIEN ET DE SOLIDARITÉ, NOS ORGANISATIONS SONT CONFRONTÉES AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, DE LA MUTUALISATION ET DE L'OPTIMISATION. L'AGGLOMÉRATION S'ADAPTE EN PERMANENCE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ D'UN SERVICE PUBLIC HUMAIN ET INNOVE POUR PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES.

LES RÉALISATIONS 2023

Portes ouvertes de la fonction publique

Dans le cadre de sa politique d'attractivité des métiers de la fonction publique, les services ressources humaines de l'Agglomération ont participé à un job dating, le 2 juin 2023, au centre social Ti Menoz à Guingamp. Organisé par le centre de gestion de la Fonction publique territoriale, 250 métiers de la fonction publique ont été présentés afin de les faire découvrir au grand public.

L'Agglomération en route pour renforcer sa visibilité

Une partie de la flotte de véhicules de service de l'Agglomération a été floquée aux couleurs de Guingamp-Paimpol. Réalisé par Initiales Publicité, entreprise locale, le flocage de 46 véhicules sur 86 prévus au total ont été effectués en 2023. Il est désormais plus facile de repérer les véhicules de la collectivité circulant sur le territoire. Cette opération permet de rassurer les usagers sur l'identification de la présence des agents de l'Agglomération et a pour avantage de rendre plus visible la compétence et les services rendus par la collectivité sur le terrain et dans le quotidien des habitants : des services enfance, jeunesse au service de l'eau, des déchets... Cette stratégie s'inscrit dans la volonté de rendre visible et lisible l'action des services.

« Tout Vivre en Côtes d'Armor »



Le 13 octobre, Côtes d'Armor Destination organisait une journée d'accueil pour un groupe de franciliens désireux de s'installer sur le département. Partenaire du programme « Tout vivre en Côtes d'Armor », l'Agglomération a reçu ces candidats pour une rencontre avec ses agents des services Ressources humaines, Santé et Sport. Un temps convivial d'échange et d'écoute pendant lequel ces personnes ont découvert le fonctionnement de notre Agglomération, ainsi que certaines notions concernant notre territoire grâce aux témoignages des agents, dont plusieurs avaient fait l'expérience de la mobilité entre régions. Qualité de vie, emploi, logement et bien d'autres aspects de l'installation sur notre territoire ont été abordés.

Le numérique pour simplifier l'accès au service public

La dématérialisation des démarches administratives et des échanges est l'opportunité pour l'Agglomération de simplifier la vie de ses citoyens et de ses agents. En 2023, la collectivité a déployé deux outils numériques : l'application Hoali pour la gestion des déchets et l'Espace famille pour les accueils de loisirs.

L'application Hoali permet aux usagers de gérer leurs déchets de façon simple et intuitive et de bénéficier d'informations adaptées au lieu d'habitation (consignes de tri locales, points de collecte, localisation et horaires des déchèteries, calendriers...).



L'espace famille est le nouvel outil d'inscription privilégié aux accueils de loisirs gérés par l'Agglomération. Il a pour objectif de faciliter et simplifier les démarches liées aux inscriptions et réservations, paiement et téléchargement des factures, et mise à jour des coordonnées... Tout cela depuis un guichet en ligne sécurisé, accessible 7j/7 et 24h/24.



Les travaux du siège de l'Agglomération

C'est l'un des projets phares de l'Agglomération. Les travaux de rénovation menés au niveau du siège à Guingamp se sont poursuivis en 2023. Le nouveau visage de l'accueil et de la salle de conférence permettra une meilleure identification de l'Agglomération et de ses services. La refonte de l'accueil avec de nouvelles entrées et sorties pour le public mais aussi pour les agents offrira un accueil de qualité pour les usagers. Le projet prévoit également une salle de conférence pour accueillir les réunions du Conseil Communautaire ; mais le lieu sera aussi proposé aux partenaires de l'Agglomération, et tout particulièrement à l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac). L'objectif est de réaliser un bâtiment emblématique qui répond aux usages des habitants tout en réhabilitant et valorisant le patrimoine de notre territoire par la rénovation de ce bâtiment du 17^e siècle. Il s'agit aussi de confirmer le rôle des services publics dans la revitalisation des centre-ville.

L'Agglo partenaire culturel et évènementiel

En 2023, l'Agglomération a pris une place importante dans le soutien aux associations locales, culturelles et évènementielles. L'Agglomération organise, coordonne ou soutient financièrement, logistiquement les associations locales. Cette année, 18 d'entre elles ont pu bénéficier de subvention de l'Agglomération, pour un montant de 84 600 € : des chants de marins à Paimpol, à la Rando Muco à Belle-Isle-en-terre et la PLB Muco à Callac à la Saint Loup à Guingamp, d'autres partenariats permettent notamment d'animer et faire vivre le territoire avec l'En Avant de Guingamp par exemple, et les évènements gérés et coordonnés par l'Agglomération comme le Festival de la gastronomie, « Un pas pour ma planète ! »... Les soutiens financiers sont aussi complétés par des soutiens techniques pour aider les associations, pour former les bénévoles et les membres des associations par exemple aux systèmes de tri des déchets, et les sensibiliser à l'impact environnemental de l'organisation pour se tourner vers le « zéro déchet ».

Focus sur

Meilleure visibilité de l'Agglomération

La priorité de l'Agglomération en terme de relation avec ses usagers est de rendre un service de proximité, lisible, simple et compréhensible. Il doit s'agir, pour l'usager, de trouver rapidement son bon interlocuteur, et d'obtenir la réponse la plus adaptée. Pour l'y aider, et faciliter l'accès à ses services comme pour renforcer la lisibilité de l'Agglomération, de nouvelles identités visuelles ont été créés en 2023 pour la mobilité et l'eau sur la base de marques clairement identifiables : Guingamp-Paimpol Mobilité et Guingamp-Paimpol Eau.



LES CHIFFRES-CLÉS



Réseaux sociaux

45 comptes

(Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn).

+ de 8 000 abonnés
sur l'ensemble
des réseaux sociaux
des services et équipements.

11 560

vues de live Facebook
(Conseil communautaire,
Café de la revitalisation...).

4 737

abonnés Facebook

2 572

abonnés LinkedIn



3 magazines publiés
et **127 500 exemplaires**
distribués au total
(42 500 par numéro).

1 500

exemplaires distribués
du **rapport d'activité**.



124 677 utilisateurs
sur le site internet.

352 571 vues des pages
sur le site internet.

18 associations
accompagnées

pour des évènements
de 500 à 5000 participants
et de 16 000 à 160 000
festivaliers.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Ouverture du nouvel accueil et de la salle de conférence au siège de l'Agglomération.
- + Poursuite du développement du site internet pour renforcer sa fréquentation en portant une attention particulière sur le RGPD.
- + Poursuive l'accompagnement et le développement des associations locales au travers des évènementiels locaux.
- + Développer des campagnes de communication de sensibilisation à la transition écologique.

3.

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

AXE 1

Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité

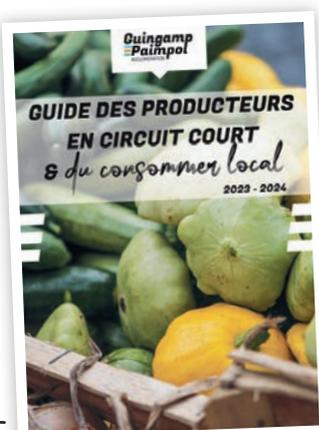
L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DE LA MER SONT DES SECTEURS CLÉS POUR L'ÉCONOMIE, LA BIODIVERSITÉ ET L'EMPLOI LOCAL SUR LE TERRITOIRE. L'AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNE LES MUTATIONS DE CES SECTEURS POUR PÉRENNISER LES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, L'IDENTITÉ ET LE PATRIMOINE DU TERRITOIRE. POUR CELA L'AGGLOMÉRATION S'APPUIE NOTAMMENT SUR SON PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT).

LES RÉALISATIONS 2023



Guide des producteurs en circuit court

La seconde édition du guide des producteurs locaux en circuits courts du territoire a été publiée. Le guide a été agrémenté d'une douzaine de nouveaux producteurs de la terre et de la mer (85 au total), d'une carte des marchés de plein vent et à la ferme présents sur le territoire et de boutiques commercialisant des produits locaux. Pour mieux comprendre ce que sont les circuits courts, le guide comprend également un schéma présentant toute la diversité de ces modes de commercialisation possibles (paniers, vente à la ferme, distributeurs automatiques...). Le guide est présent en mairies et accessible en ligne sur le site de l'Agglomération. Ce guide a été réalisé avec la contribution du conseil citoyen de Guingamp-Paimpol Agglomération.



Aide « produits locaux »



L'Agglomération a créé une aide pour financer des prestations de conseil ou d'accompagnement (étude de marché, frais liés à la mise en place d'expérimentation, des frais de formation, des conseils en numérique...). Cette aide est destinée aux producteurs qui souhaitent réaliser des investissements en vue de transformer leurs produits ou de développer les débouchés locaux. L'Agglomération peut subventionner 80 % du coût total des prestations, avec un plafond de 2 000 €.

Enquête consommateurs



Une enquête en ligne a été menée entre avril et juillet pour mieux comprendre les aspirations des habitants en termes d'alimentation. 215 personnes y ont répondu.

La définition du « local » est assez ambitieuse : pour 32% des répondants il correspond aux Côtes d'Armor et pour 30 % aux communes autour de chez eux (23 % pour la Bretagne et 4% pour la France). Les produits les plus achetés en local sont les légumes et les œufs et le moins achetés sont les céréales, légumineuses, produits aquatiques et boissons. Les habitants aiment cuisiner ! 92 % souhaitent passer autant de temps voire plus en cuisine et 2/3 d'entre eux passent au moins 30 minutes par jour. Une majorité souhaite aussi prendre autant de temps voire plus à faire les courses. Les changements de pratique souhaités ? Manger plus de produits de saison, plus de vrac.

Étude de requalification urbaine à Paimpol

Cette étude urbaine, subventionnée par le Département et l'État, vise à requalifier la façade portuaire depuis le secteur du môle Kerlévéo jusqu'à la zone de Kerpallud à Paimpol au travers des filières identitaires maritimes. Elle a démarré en avril 2022 et se décline à travers deux volets :

1. La réalisation d'une étude de programmation initiale à l'échelle de la façade portuaire, fondée sur un diagnostic et une concertation large. Cette première phase aboutira à l'élaboration d'un plan guide actant la stratégie de requalification urbaine ;
2. La réalisation d'une étude de programmation urbaine détaillée à vocation opérationnelle sur le secteur du môle - four à chaux - quai de Kernea qui débouchera sur la définition d'un schéma directeur d'aménagement et de construction.

Un outil collectif pour les professionnels de la mer

L'équipement collectif a été mis en service sur le port de Loguivy-de-la-Mer à Ploubazlanec, en décembre 2023. Le projet de réhabilitation du bâtiment de 1000 m² a été engagé en 2018 afin de proposer un outil aux professionnels de la mer (pêcheurs, ostréiculteurs...) pour développer leur activité. 24 bassins ont ainsi été remis en service et quatre chambres froides, deux ateliers de conditionnement sont également proposés à la location. À l'étage, les bureaux et la salle de réunion ont été remis à neuf et deux studios ont été aménagés pour accueillir des stagiaires du lycée maritime de Paimpol. Les travaux ont été engagés en concertation avec les riverains et les professionnels ce qui a nécessité 1,6 millions d'euros dont 80 % de subventions (État, FEAMP, Région). L'Agglomération prendra en charge la gestion de l'outil jusqu'à la stabilisation du modèle économique estimé à trois ans.



Le Festival de la Gastronomie



LES CHIFFRES-CLÉS



16

exploitations agricoles sur le territoire qui ont bénéficié de l'aide à l'installation de 2 500 €, dont **7 femmes** et **3 installations** en agriculture bio.



2 240

participants au Festival de la Gastronomie 2023.

Les 3 et 4 mars 2023 ont marqué la seconde édition du Festival de la Gastronomie. Ces deux journées dédiées au thème « produit d'ici, cuisine d'ailleurs » ont attiré plus de 2200 visiteurs au stade du Roudourou. Guingamp-Paimpol Agglomération a mis en avant le consommateur local, valorisé les producteurs locaux, et encouragé le bien-manger ainsi que le « fait-maison ». Des recettes originales, élaborées à partir de produits du terroir et rehaussées d'épices et d'herbes aromatiques, ont été spécialement créées pour l'évènement. L'ambiance animée et conviviale a été marquée par des conférences, 17 producteurs locaux, des démonstrations de chefs de restaurants traditionnels et de restauration collective ainsi que des dégustations.

Cette année, le festival revient pour sa troisième édition les vendredi 29 et samedi 30 mars 2024, mettant à l'honneur l'évolution de la gastronomie dans le temps et bien sûr, les produits locaux.

LES PERSPECTIVES 2024

- + 3^e édition du Festival de la Gastronomie.
- + Encourager l'installation agricole au féminin : « La parole est aux paysannes ».
- + Finalisation et validation de la stratégie agricole et alimentaire du territoire en 2024 (PAT).

3.

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

AXE 2

Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir

TROISIÈME PÔLE UNIVERSITAIRE DU DÉPARTEMENT, LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION ACCUEILLE 11 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU PROFESSIONNALISANT QUI FORMENT 1 500 ÉTUDIANTS. SCIENCES HUMAINES, MÉCANIQUE MARINE, COSMÉTIQUE, AGROALIMENTAIRE, TOURISME, ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, GESTION, LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES, AIDE À LA PERSONNE... : CE SONT PLUS DE 39 CURSUS, DU BAC PRO JUSQU'À BAC + 5 QUI SONT PROPOSÉS SUR NOTRE TERRITOIRE.

LES RÉALISATIONS 2023

« Bienvenue ici »

L'Office de Tourisme « Guingamp Baie de Paimpol » a reconduit pour la 2^e année consécutive le parcours de micro-formation « Bienvenue Ici ! », en partenariat avec Avenir Jeunes. La formation pouvait être réalisée en ligne, par sms ou mail, sur une durée courte de 10 minutes par jour pendant 10 jours. L'objectif est de proposer un programme gratuit, ludique et rapide aux employeurs et saisonniers en charge de l'accueil des visiteurs. Près de 150 personnes se sont inscrites pour améliorer leur connaissance du territoire : les incontournables, les activités en famille ou quand il pleut, les meilleurs spots photos, les temps forts, les plages et les marchés... Avec un taux de satisfaction de 98%, le programme « Bienvenue Ici ! » pourrait être à nouveau déployé en 2024.

Soutiens à l'UCO et l'INSEAC

Guingamp-Paimpol Agglomération accompagne et soutient l'enseignement supérieur sur son territoire et notamment l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) et l'Institut National Supérieur d'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC). Par leur rayonnement régional et national, ces établissements contribuent à l'attractivité du territoire et permettent aux jeunes d'y rester ou de s'y implanter. Outre les soutiens à l'investissement et au fonctionnement de ces établissements, l'Agglomération participe au financement de travaux de thèses et de recherches en lien avec les problématiques locales (santé mentale, activité biologique des algues bretonnes, éducation artistique et culturelle...), pour permettre à des doctorants et des enseignants chercheurs de s'installer sur notre territoire.

Conférence des établissements d'enseignement supérieur

Guingamp-Paimpol Agglomération anime, depuis 2019, la Conférence des établissements d'enseignement supérieur et professionnalisant. Cet espace de rencontre et de réflexion permet aux établissements d'échanger sur leur actualité, leurs difficultés, ainsi que leurs besoins et ceux de leurs étudiants. C'est lors de ces conférences entre établissements qu'a germé l'idée de temps d'accueil pour les étudiants puis l'organisation en 2023 des premières rencontres de la vie étudiante. Les problématiques du logement ou de la précarité alimentaire des étudiants y ayant été également soulevés, des réflexions sont en cours en la matière.

Focus sur

Les rencontres de la vie étudiante

Les premières rencontres de la vie étudiante ont réuni près de 160 personnes à Paimpol et Guingamp les 21 et 28 septembre. L'objectif de cette initiative était de souhaiter la bienvenue aux étudiants et de leur faire découvrir les atouts et les services à leur disposition : bons plans, incontournables du territoire, propositions culturelles et sportives, solutions mobilité, jobs étudiants... Après un accueil par les élus et une brève présentation par les différentes structures partenaires (Office de tourisme, Avenir Jeune Ouest Côtes d'Armor, structure Info Jeunes, Contrat Local de Santé, services de l'Agglomération...), les étudiants et leurs professeurs ont pu se rencontrer et échanger autour d'un buffet convivial. Les étudiants questionnés semblaient satisfaits des informations reçues, de cette proposition nouvelle et de rencontrer les étudiants des autres établissements.



LES CHIFFRES-CLÉS



1500

étudiants en 2023.

39 formations en 2023.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Étude Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT) : Quels emplois demain?
- + Établissement d'un schéma de développement durable du campus.

3.

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

AXE 3

Préserver et développer une économie de proximité et solidaire

L'AGGLOMÉRATION SOUTIENT L'ARTISANAT, LES COMMERCES LOCAUX ET LES CIRCUITS COURTS POUR DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE DYNAMIQUE DANS LES CENTRALITÉS COMME EN MILIEU RURAL. L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES EST UN ENJEU ÉCONOMIQUE, QUI RENFORCE AUSSI LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE.

LES RÉALISATIONS 2023

Le dispositif d'aide Pass commerce et artisanat



L'entreprise des Cycles Maniey à Guingamp a pu bénéficier du Pass commerce et artisanat

Lancé depuis 2017, le Pass Commerce et Artisanat a pour objectif de dynamiser l'activité économique des entreprises commerciales et artisanales du territoire. Mis en place et financé conjointement par Guingamp-Paimpol Agglomération et la Région Bretagne, ce dispositif de soutien à l'investissement a permis d'accompagner une centaine d'entreprises à travers l'attribution de plus de 560 000 € de subvention.

Au regard du succès rencontré, l'aide financière a été renouvelée en juillet 2023 tout en intégrant de nouvelles orientations visant à conforter le soutien à l'installation et au développement d'activités en centralité, d'élargir les interventions aux investissements réduisant les impacts environnementaux et d'accélérer la transition numérique du tissu artisanal et commercial.

Accompagnement des Unions de commerçants et artisans



Les Unions de commerçants et artisans ont un rôle majeur dans l'animation économique des bourgs du territoire. Consciente de cet enjeu, l'Agglomération encourage la création de tels collectifs et favorise la mise en œuvre des projets qu'ils portent. Ainsi, en début d'année, le service développement économique a contribué à l'émergence et la structuration de l'Union des artisans et des commerçants de Bourbriac, à travers notamment des temps de partage avec les acteurs locaux. Quelques mois plus tard, l'Agglomération a apporté un soutien technique à l'organisation de son premier salon de l'Artisanat en juin 2023.

De même, des échanges approfondis avec les représentants des Unions Commerciales de Callac et de Guingamp ont eu lieu au cours de l'année. Ils ont permis de prendre connaissance de leurs projets respectifs et d'identifier les partenariats possibles.



Soutien au dispositif de chèques cadeaux locaux

Ouvert aux particuliers depuis fin 2022, le dispositif de chèques cadeaux locaux se diffuse progressivement sur le territoire. En 2023, Guingamp-Paimpol Agglomération a attribué une subvention de fonctionnement de 7 000 € aux Vitrites de l'Armor et de l'Argoat, association qui pilote le dispositif. Le service développement économique poursuit sa mission d'accompagnement à travers des échanges réguliers avec la salariée et les représentants de l'association. Au-delà de l'accroissement du nombre de commerces partenaires du dispositif, de nouvelles actions ont été mises en œuvre en 2023. Il est désormais possible d'acheter des chèques cadeaux dans quatre commerces physiques de l'Agglomération et une campagne d'affichage publicitaire a été menée sur Guingamp et Paimpol à la période des fêtes de fin d'année.



Focus sur

Lutte contre les freins à l'emploi

Le soutien au dispositif DEGEMER+ a été conforté cette année (+33% de soutien apporté). Au terme de trois années d'expérimentation, 170 professionnels ont été accompagnés dont 72% de jeunes. 95 d'entre eux ont retrouvé un emploi, ou une formation. Avenir Jeune Ouest Côtes d'Armor (AJOCA), qui porte ce dispositif et les partenaires financiers réfléchissent à sa pérennisation.

En 2023, la mission saisonnalité, cofinancée par Guingamp-Paimpol Agglomération a continué son action en faveur de l'emploi saisonnier à travers l'aide à la mobilité et la constitution d'une offre de logement locatif pour les salariés saisonniers. Afin de soutenir ces initiatives, l'Agglomération a décidé la création d'une aide financière à la création de logements dédiés aux saisonniers, dans les communes connaissant une forte tension locative.

LES CHIFFRES-CLÉS



35

aides attribuées
au titre du
PASS commerce
et artisanat
pour 173 846 €.



3

aides ESS
attribuées
pour 14 498 €.



170

professionnels
accompagnés
par Degemer +.



Pass Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'Économie Sociale et Solidaire représente 18% des emplois salariés de notre territoire, notamment avec ses structures médico-sociales et de santé. Depuis 2019, Guingamp-Paimpol Agglomération soutient ce secteur clé de l'économie locale par le Pass ESS, dispositif d'accompagnement financier pour la création ou le développement de projets à fort ancrage local, d'innovation sociale et/ou la création d'emplois locaux et pérennes. Ainsi en 2023, trois structures ont bénéficié de l'aide pour un montant total de 13 500 €. C'est l'ADESS Ouest Côtes d'Armor, partenaire incontournable de l'Agglomération sur le sujet, qui aide au montage de dossier avec les porteurs de projets en proposant un accompagnement individualisé et sur-mesure.



Aide au financement d'une quatrième serre pour le chantier d'insertion maraîchage de l'Association Maison de l'Argoat à Guingamp

LES PERSPECTIVES 2024

- + Renforcement de l'accompagnement des Unions de commerçants et artisans du territoire.
- + Poursuite du soutien au dispositif de chèques cadeaux locaux.
- + Élaboration d'un schéma d'attractivité commerciale.
- + Perspective Degemer + piloté par AJOCA.

4.

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

AXE 1 Développer les cultures

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION VALORISE LA VIVACITÉ DE SON TISSU CULTUREL, AVEC LE SOUHAIT DE METTRE EN PARTAGE À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE LA DIVERSITÉ DES CRÉATIONS ARTISTIQUES ET DES ACTIONS CULTURELLES. LEVIER DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE, LA CULTURE EST L'AFFAIRE DE TOUS, À TOUT ÂGE DE LA VIE.

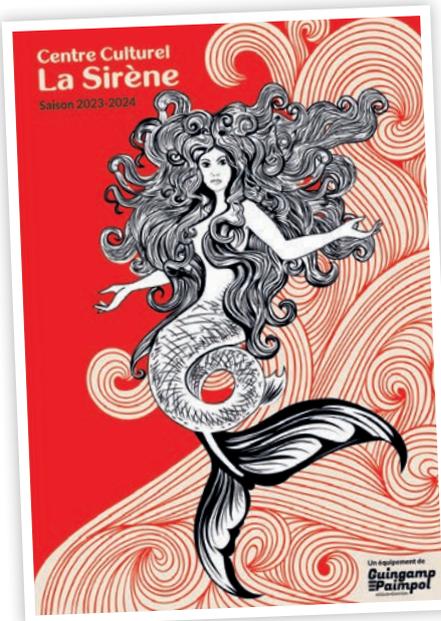
LES RÉALISATIONS 2023

Une nouvelle exposition temporaire à Milmarin



Suite au départ de l'association partenaire qui occupait les lieux, l'Agglomération prend en charge la gestion du deuxième espace d'exposition de Milmarin. Le 15 juillet 2023 est ainsi inaugurée l'exposition « Pierre Loti, un marin au tournant du siècle », conçue par l'équipe en partenariat avec la commune de Ploubazlanec. À l'occasion du centenaire de sa mort, l'exposition propose un voyage dans l'œuvre de Pierre Loti et retrace aussi le parcours d'un marin qui a connu les conflits planétaires et l'évolution rapide des navires. Les objets et documents présentés sont issus des collections d'Hervé Le Jeune, des musées municipaux de Rochefort-17, du Musée de la mer de Paimpol et du fonds Roger Courland conservé à Milmarin.

Une nouvelle exposition maritime ouvrira en juillet 2024 pour une durée de 2 ans.



À la Sirène, une saison et des « music-halls »

La Sirène croise les genres et les imaginaires, dans un dialogue actuel entre l'ailleurs et l'ici. La saison 2023-24 a accueilli pour des formats allant du théâtre au débat, de la projection au conte, des artistes de renom et des projets développés localement, avec toujours pour horizon la rencontre et l'expérience de la beauté dans l'altérité. Une saison menée en partenariat avec Milmarin et la Médiathèque de Paimpol, réunis pour le Mois du Documentaire autour de deux sujets de notre temps : « Marins dans la tempête » et « Comme un arbre... ». Les Music-halls, rendez-vous réguliers et conviviaux de l'École de musique, investissent les halls de la Sirène et de l'École de musique à Guingamp, pour partager les découvertes (et les progrès !) des élèves, entourés de leurs professeurs.

Ya d'ar brezhoneg !



Investie dans la préservation de la vivacité de la culture et de la langue bretonne, l'Agglomération a marqué son engagement en signant la Charte Ya d'ar brezhoneg portée par l'Office public de la langue bretonne. L'Agglomération est engagée au titre du premier niveau. L'année 2023 a ainsi vu se poursuivre la réalisation de ces engagements, par la poursuite de la mise en place de la signalétique bilingue extérieure et intérieure du siège de l'Agglomération, la rédaction d'un éditorial bilingue dans le magazine communautaire, la création de cartes de visite bilingues pour les conseillers communautaires en faisant la demande et l'enregistrement d'un message téléphonique bilingue sur le répondeur de la communauté. L'Agglomération est bien engagée dans l'obtention du niveau 2 de la charte ; le travail se poursuivra en ce sens en 2024.



Concert de l'école de musique intercommunale

LES CHIFFRES-CLÉS



7853 visiteurs
à Milmarin.



241 élèves
à l'école de musique
de Paimpol et

229 élèves
à l'école de musique
de Guingamp.



500 usagers
semaine à la Sirène (musique,
danse, théâtre et poterie).



10 spectacles
et **16** représentations
à la Sirène.

14 spectacles
et **16** représentations
associées (portées par
un autre service) à la Sirène.

23 spectacles
et **44** représentations
des partenaires à la Sirène.

Focus sur

L'École de musique intercommunale

L'École de musique communautaire est présente sur deux pôles du territoire, à Guingamp et Paimpol. Ouverte à tous les curieux et passionnés de musique, l'École de musique se veut un espace de découverte, de transmission et de pratique musicale de qualité, attentive à adapter ses propositions pédagogiques aux besoins de chaque élève musicien. Engagée pour une pratique musicale ouverte à tous, l'École de musique propose des temps de concerts de ses élèves, et s'associe à des projets portés par des acteurs culturels du territoire, dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle (interventions en milieu scolaire et extrascolaire). L'année 2023 a marqué le début d'une refonte du projet de l'école, dans le cadre d'une réflexion collective autour du projet pédagogique, ceci pour avancer dans l'harmonisation des deux sites, et se projeter sur l'avenir souhaité de l'école. Elle se poursuivra en 2024 en finalisant le projet d'établissement et l'actualisation de son règlement intérieur.

LES PERSPECTIVES 2024

- + La Sirène aura 10 ans en 2024, une année pour célébrer les artistes qui ont fait vibrer le lieu, et poursuivre l'exploration musicale.
- + La foire aux vinyles : une nouveauté à la Sirène, passionnés du disque et curieux sont attendus pour faire affaire.
- + Écriture de la stratégie Éducation Artistique et Culturelle et la candidature au label visant le 100% EAC.
- + Une nouvelle exposition à Milmarin pour raconter la façade maritime de l'Agglomération, de la baie de Paimpol à l'estuaire du Trieux ; redécouvrez les histoires, les activités, les lieux et les acteurs, passés et présents, qui animent le littoral et le fleuve.

4.

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

AXE 2

Améliorer l'accès aux soins et à la santé

LA SANTÉ EST UN ENJEU MAJEUR POUR L'AGGLOMÉRATION. ELLE SE TRADUIT PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) ÉLABORÉ POUR LA SANTÉ DES HABITANTS SUR LES TERRITOIRES DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION ET LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ. L'AGGLOMÉRATION SE MOBILISE AUSSI POUR MAINTENIR LES SERVICES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE ET ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS.

LES RÉALISATIONS 2023

L'interconnaissance des acteurs solidarité

À l'occasion des travaux des conférences sociales et de la Convention Territoriale Globale, le CIAS, la Maison du Département, la CAF et le service santé de Guingamp-Paimpol Agglomération ont organisé une journée dédiée à la mise en réseau des acteurs de la solidarité le 8 juin 2023.

Pour répondre au besoin d'interconnaissance, les organisateurs mettent en œuvre des « Café des solidarités » autour de quatre préoccupations exprimées : le logement, la mobilité, la santé mentale, la parentalité.

Un premier café des solidarités sur la thématique du logement s'est déroulé le jeudi 23 novembre au Centre social Ti-Menez et a été l'occasion de présenter des dispositifs dont ils peuvent se saisir, portés par des partenaires (Habitat jeunes en Trégor Argoat, Action Logement, Dispositif FSL). D'autres cafés des solidarités sont à prévoir en 2024 sur les autres thématiques.

Les semaines d'informations sur la santé mentale

Récemment, le contexte sanitaire a contribué à la prise de conscience collective de l'existence de cette santé mentale et du besoin d'en prendre soin. Le thème des « Semaines d'Information sur la Santé Mentale » SISM invite cette année à affirmer ce droit pour toutes et tous. En effet, dès notre plus jeune âge, notre santé mentale peut être affectée par différents facteurs et cela à chaque période de notre vie. Il convient de lever le tabou sur la santé mentale afin de réhabiliter ce droit, parfois négligé à certains âges (les enfants ou les seniors par exemple). Pendant deux semaines, du 9 au 22 octobre 2023, cette édition, coordonnée par le Contrat Local de Santé de Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté a été élaborée aux côtés de nombreux partenaires.

Le Conseil citoyen organise sept rencontres santé



Le service santé a accompagné le Conseil citoyen de Guingamp-Paimpol Agglomération sur sa mobilisation pour la santé du territoire. L'organisation de six rencontres santé et d'une enquête santé du Conseil citoyen a pour objectif de recueillir la parole des habitants, valoriser les partenaires et les ressources locales, proposer des pistes de mise en œuvre aux décideurs, élus et acteurs de la santé du territoire. Sept rencontres, de septembre 2023 à mars 2024, ouvertes à toutes et tous ont été et vont être organisés sur le thème du bien vieillir chez soi, la vie en tant que malade, la santé mentale et de nombreux autres thèmes.



L'interconnaissance des acteurs solidarité

Les formations aux premiers secours en santé mentale



En France, on estime que 15 % des 10-20 ans ont besoin de suivi ou de soin et que 7,5 % des Français âgés de 15 à 85 ans ont souffert de dépression au cours des 12 derniers mois. Dans un contexte de forte dégradation de la santé mentale, cette formation vise à ce que chaque citoyen formé soit en mesure d'intervenir précocement devant une situation nécessitant des secours en santé mentale. Déployé dans le cadre du Contrat Local de Santé, sur deux jours et sans prérequis, elle outille chaque participant à repérer les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'intervenir et orienter le plus en amont possible.

Accueillir les internes en médecine du territoire

Dans un contexte de pénurie de professionnels de santé, et alors que les étudiants en médecine sont trop peu enclins à s'éloigner de leur antenne universitaire, notre territoire est malheureusement situé à l'extrémité de la zone d'influence des facultés de médecine.

Or l'installation de futurs médecins dépend en partie de leur connaissance du territoire, de ses attraits mais aussi de l'existence d'un réseau professionnel local. C'est pourquoi, permettre aux internes de découvrir le territoire dans le cadre d'un moment de convivialité peut être l'opportunité d'inspirer leur orientation et leur envie de s'installer.

Dans ce cadre, Guingamp-Paimpol Agglomération et ses partenaires ont organisé deux temps conviviaux à destination des internes en médecine du territoire. En 2023, 21 internes ont participé à ces événements.

Stratégie de résistance et d'influence auprès des décideurs de la santé

L'Agglomération mène, depuis des mois, un combat pour le maintien des hôpitaux publics et de l'activité de la maternité de Guingamp. De nombreux acteurs du territoire sont mobilisés pour ce droit à la santé pour tous. Au moment où les naissances ont été suspendues à l'hôpital de Guingamp, la population, les agents hospitaliers, le Comité de défense de l'hôpital public et de l'offre de soins du Pays de Guingamp attendent la continuité de soutiens forts des élus locaux. Après la participation active et le financement de l'opération « rassemblement républicain » du 11 mars 2023, le Conseil communautaire du 30 mai à Plougonver a été suspendu une trentaine de minutes. Une photo symbolique en présence de tous les élus autour de la banderole pour le soutien à l'hôpital public a été prise et relayée sur les réseaux sociaux et dans la presse. 180 panneaux financés par l'Agglomération ont été installés par les communes aux entrées de communes pour montrer l'attachement des citoyens à l'hôpital public. Les partenaires ont largement contribué aux actions de communication menées sur le territoire et notamment avec l'En Avant de Guingamp lors de l'entraînement de l'équipe professionnelle féminine à Callac le 17 mai 2023 et l'équipe professionnelle masculine le 24 mai 2023 à Pontrieux, les partenaires institutionnels comme Valorys lors du Printemps des R à Pabu le 4 juin 2023 et divers festivals et événements soutenus par l'Agglomération ont mis en avant leur soutien à l'hôpital public avec notamment l'installation de banderoles pendant leurs événements et conférence de presse. Fin 2023 les élus et l'Agglomération ont poursuivi leur combat, auprès des professionnels, lors de rendez-vous institutionnels, de rassemblements, de prises de position, pour défendre coûte que coûte un hôpital de plein exercice à Guingamp.

Focus sur

L'ouverture du centre de santé de Paimpol



Face à la diminution préoccupante du nombre de médecins généralistes, l'accès aux soins pour tous est un enjeu majeur du territoire. Guingamp-Paimpol Agglomération a manifesté une volonté politique forte de s'engager à consolider l'offre de soins sur son territoire. Dans ce contexte, l'aire de Paimpol est classée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en « Zone d'Accompagnement Régionale (ZAR) » soulignant la fragilité de son tissu médical. La création d'un centre de santé est apparue comme l'une des solutions les plus pertinentes face à ces constats.

Le centre de santé de Paimpol a été inauguré le jeudi 22 juin, en présence de différents acteurs qui ont travaillé ensemble à sa mise en place : le centre hospitalier Max-Querrien, la ville de Paimpol, Guingamp-Paimpol Agglomération et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne.

Il est implanté au sein de la résidence Le Quinic (située 9 rue du Quinic). Trois médecins ont accueilli leurs premières consultations à partir du 10 juillet 2023. Une quatrième généraliste et une kinésithérapeute hospitalière viendront compléter l'effectif dans les mois suivants.



Accueil des internes 2023 à Guingamp-Paimpol Agglomération

LES CHIFFRES-CLÉS



50

partenaires
impliqués dans
les fiches actions
du **Contrat Local de Santé**.



3

sessions
de **16 personnes**
formées aux
premiers secours
en santé mentale.



166

personnes
présentes aux **SISM**.



6

**projets de Maison de Santé
Pluridisciplinaire (MSP)
sur le territoire.**



1352

consultations
pour le suivi de **1032 patients**
dont 239 qui ont choisi
leurs médecins traitants au
centre de santé de Paimpol
(chiffres septembre
bilan à 2 mois d'ouverture).



4

médecins
au centre de santé
de Paimpol (soit 2.8 ETP).

4

médecins
au centre de santé
de Guingamp (soit 2.75 ETP)
+ une pédiatre (0.3 ETP).



21

internes
présents lors des soirées
d'accueil des internes.

LES PERSPECTIVES 2024

En 2024, Guingamp-Paimpol Agglomération persévéra dans son travail pour une continuité de service du centre hospitalier de Guingamp et poursuivra la mise en œuvre d'actions partenariales dans un objectif de réduction des inégalités sociales en matière de santé.

- + En 2024, il est prévu de reconduire les actions menées : SISM, formations PSSM et accueil des internes.
- + De nouvelles actions de prévention à destination du grand public sont en projet.
- + Un séminaire à destination des professionnels de santé devrait être organisé en partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé Armor Argoat.

4.

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

AXE 3
Des services adaptés tout au long de la vie

EN ADAPTANT SES SERVICES AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE, L'AGGLOMÉRATION GARANTIT UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE. LES PERSONNES, QU'ELLES SOIENT JEUNES OU ÂGÉES, ONT AINSI LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES. L'AGGLOMÉRATION TRAVAILLE À RÉPARTIR DE MANIÈRE COHÉRENTE LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE POUR GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE À TOUS.

Petite enfance, enfance, jeunesse

LES RÉALISATIONS 2023

Le Festival de la Jeunesse



Lors des vacances de printemps 2023, les animateurs jeunesse ont proposé un grand temps fort : le premier festival de la jeunesse. Du sport, des jeux et des ateliers, des concerts et un spectacle familial, une émission de radio en direct et des actions de prévention... Un beau programme proposé par le service et ses partenaires sur le site de Cadolan à Guingamp. Quelques jeunes ont également pris part à la préparation et à l'encadrement des activités proposées.

Plus de 800 personnes sur la journée ont pu profiter de cette fête gratuite et inédite. Fort de ce succès, la reconduction de l'évènement est actée pour 2024.

En amont de cet événement, une soirée en boîte de nuit privatisée a permis de réunir environ 200 adolescents du département. Un stage de DJing a également été proposé à cette occasion.

Journée d'accueil des animateurs saisonniers



Dans le cadre des accueils de loisirs, nos services sont amenés à employer des saisonniers. Cette année, 80 jeunes animateurs ont été recrutés pour encadrer les enfants et les adolescents.

Les équipes ont proposé, en juin 2023, une journée d'accueil alternant des temps d'information et de formation autour d'ateliers : premiers secours, besoins des enfants et des jeunes, travail en équipe, posture de l'animateur... Après un repas en commun, l'après-midi a été consacrée à un grand jeu par équipes avec des énigmes, challenges et mises en situation. Cette journée réussie avait pour vocation de favoriser un esprit d'équipe et une cohérence éducative afin de proposer des activités de qualité au public.

L'Espace Famille plébiscité

1200 familles sont utilisatrices de l'Espace Famille, mis en place pour les accueils de loisirs de l'Agglomération (3-17 ans) en début d'année 2023.

Inscriptions, réservations, paiement en ligne, téléchargement des factures, échanges de messages et de documents avec les structures... sont des outils dématérialisés appréciés par les familles. Pour exemple, plus de 50% des paiements sont aujourd'hui réalisés en ligne.

Toutes ces démarches sont disponibles depuis le guichet en ligne sécurisé, accessible 7j/7 et 24h/24 à partir de n'importe quel périphérique connecté à internet, après l'activation d'un lien personnel transmis par nos services.

Les familles rencontrant des difficultés ou n'ayant pas de possibilité de connexion, sont accompagnées pour réaliser leurs démarches par les équipes.

Sport

LES RÉALISATIONS 2023



La motricité dans les services petite enfance

Mutualiser les compétences et favoriser la transversalité dans les services font la richesse du travail en collectif, l'interconnaissance et l'envie de travailler ensemble. Initialement, une animatrice intervenant sur Cap Sport et à l'ALSH, intervenait au Relais Petite Enfance de Bourbriac une fois par semaine, en proposant des ateliers de motricité pour les tout-petits accompagnés des assistantes maternelles ou de leurs parents. Puis petit à petit, les séances se sont étendues aux autres secteurs du RPE et aux crèches du territoire. Le succès de cette collaboration en interne amène aujourd'hui à la poursuite des interventions sur toutes les crèches et les sites du RPE, tout en valorisant et en développant les compétences techniques d'un agent en faveur d'autres services.

Une nouvelle labellisation pour six ans

La structure Infojeunes propose des réponses personnalisées aux questions des jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent : orientation et métiers, emploi, logement, accès aux droits, santé, mobilité internationale...

Environ 1500 jeunes sont concernés chaque année par des accompagnements individuels et des actions collectives : apprentissage de l'information, prévention autour d'Internet et des réseaux sociaux, cohésion de groupe... Plusieurs dispositifs sont également portés par la Structure Infojeunes (Argent de Poche, Promeneurs du Net, Bourse d'accompagnement aux projets de jeunes...).

Le Label délivré par la Région et l'État est un gage de qualité pour les jeunes et leurs familles en garantissant une information fiable et de qualité. La nouvelle labellisation est portée à six ans (2024-2029).



La vie en rose

Le samedi 4 décembre 2023, la piscine Islandia de Paimpol organisait une animation pour la sensibilisation contre le cancer du sein chez la femme et du bien-être, intitulée « La vie en rose ».

Les bénévoles de la ligue de lutte contre le cancer des Côtes d'Armor, ont pu apporter de nombreuses informations et récolter des dons. L'entrée était offerte aux femmes. Les 150 personnes présentes ont pu profiter des conseils et manipulations proposés gratuitement par un ostéopathe.



Formation « aisance aquatique »

La piscine Ar Poull Neual s'est résolument tournée vers la formation des encadrants des centres de loisirs en proposant de nombreuses formations. L'ensemble des maîtres-nageurs de l'Agglomération a suivi une formation en collaboration avec la Fédération Française de Natation et l'Education Nationale pour acquérir de nouveaux outils pédagogiques à destination des 4-6 ans. L'objectif de la formation « aisance aquatique » était de donner les clés aux enfants de cet âge pour être acteur de leur sécurité en grand bassin. Aussi, pour lutter contre le manque chronique de personnel de surveillance dans les piscines publiques (mais aussi sur les plages), l'Agglomération a signé avec la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport une convention pour former des BNSSA (surveillant sauveteur). Afin de permettre aux animateurs en centre de loisirs de proposer et d'organiser des sorties à la plage ou à la piscine, une formation de surveillant de baignade a été mise en place et entièrement assurée par les maîtres-nageurs en collaboration avec la Fédération Française de Secourisme et de Sauvetage.



Étude de préfiguration du futur Pôle Nautique de Loguivy-de-la-Mer rénové

Fin 2020 la candidature de Guingamp Paimpol Agglomération a été retenue par la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Projet Nautique Intégré » (PNI). Le projet nautique de la collectivité comprend notamment la réhabilitation des bâtiments du Pôle Nautique sur son site principal de Loguivy de la Mer. La structure actuelle n'est pas encore à la hauteur de la qualité et du caractère exceptionnel du site de navigation, entre estuaire du Trieux et Bréhat...

2023 a été le temps d'une étude de préfiguration du futur projet architectural. Cette étude, en cours, est menée avec l'aide d'un cabinet d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO). La phase 1 qui vise à bien cerner les opportunités et à définir les scénarios du futur programme va s'achever à la fin de l'année. Puis, début 2024, les phases suivantes de l'étude AMO conduiront à définir le programme retenu par les élus et à la publication d'un appel d'offre pour le choix d'un maître d'œuvre.





EHPAD « Les Magnolias » à Pontrieux

Focus sur

**L'EHPAD
« Les Magnolias »,
à Pontrieux**

Le Conseil d'Agglomération a notamment inscrit dans ses statuts, la gestion, par le CIAS Guingamp-Paimpol Agglomération, de l'Établissement Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Les Magnolias » à Pontrieux.

Actuellement habilité pour 68 places en hébergement permanent et à l'aide sociale délivrée par les services du Département, l'établissement est ouvert 365 jours par an.

Une équipe pluridisciplinaire (hébergement, soins, cuisine, lingerie) de cinquante agents assure une prise en charge au quotidien des résidents.

Partant du constat que les locaux ne sont plus adaptés, le CIAS a engagé des études pour la construction d'un nouvel équipement sur un site situé sur la Commune de Pontrieux. Il s'agit d'améliorer sensiblement la qualité de l'hébergement et offrir de meilleures conditions de travail pour le personnel.

À la demande des autorités de Tutelle, le CIAS a également engagé une réflexion, qui devrait aboutir fin 2024, pour une fusion avec l'EHPAD de la Roche-Jaudy.

Gens du voyage

LES RÉALISATIONS 2023

Aires d'accueil pour les gens du voyage

La politique d'accueil des gens du voyage vise à assurer le droit à un habitat adapté, respectueux de la libre circulation des personnes et de la propriété privée, dans un rapport équilibré des droits et des devoirs de chacun.

Durant l'année 2023, l'Agglomération a assuré l'exploitation de ses différentes aires d'accueil et a accompagné les communes dans le cadre des installations estivales.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage prescrit pour notre territoire les constructions de nouvelles aires d'accueil estivales et la rénovation de l'aire permanente de Ploumagoar. Dans ce sens, le 27 juin 2023, le Conseil d'Agglomération a voté la validation des propositions de parcelles pour les aménagements d'aire de moyenne capacité.

Fin novembre 2023 a débuté la construction de la nouvelle aire d'accueil permanente qui remplacera l'aire actuelle sur la commune de Ploumagoar, celle-ci sera livrée au cours de l'été 2024.

Les projets en cours devront permettre une conformité au schéma départemental en 2024.

LES PERSPECTIVES 2024

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

- + Construction d'un pôle enfance-jeunesse à Bourbriac.
- + Élaboration du nouveau schéma cadre Petite enfance, enfance et jeunesse.
- + Re-labélisation Information Jeunesse.

SPORT

- + Sport santé : travail de la piscine de Guingamp et de l'association locale de lutte contre le cancer sur les bienfaits physiques et psychiques du sport.
- + Poursuite de l'étude pré-opérationnelle du Pôle Nautique Intégré de Loguivy
- + Portail Internet pour les réservations et paiements en ligne pour les piscines.
- + Créations de nouveaux circuits trail avec 4 parcours sur les communes de Bourbriac, Kerien, Magoar, Plésidy et Saint-Adrien.
- + Création de circuits archéologie pour valoriser des sites exceptionnels sur les communes de Carnoët, Louargat et Plésidy.

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

AXE 1 Améliorer la mobilité sur le territoire

L'AGGLOMÉRATION FACILITE LES DÉPLACEMENTS DE TOUS LES HABITANTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT ET EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE VIE. L'AGGLOMÉRATION TRAVAILLE NOTAMMENT À LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN ET DE TRANSPORT À LA DEMANDE, ÉLABORE UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE ET PROPOSE DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLO.

LES RÉALISATIONS 2023

Une nouvelle marque pour la mobilité

Depuis avril 2023, afin d'accompagner l'évolution des services de mobilité, l'Agglomération a décidé de renommer l'ensemble de ses actions. Le réseau de transport de Guingamp-Paimpol Agglomération, délégué à Transdev a ainsi été décliné en Guingamp-Paimpol Bus ; Guingamp-Paimpol Bus+ ; Guingamp-Paimpol Scolaire ; Guingamp-Paimpol Vélo et sur tous ces véhicules. Les accès des usagers aux informations ont ainsi été mis aux couleurs de cette nouvelle marque : l'agence commerciale à Guingamp comme le site internet dédié aux mobilités.



Amélioration du réseau de bus

Sur le secteur de Guingamp et les cinq communes limitrophes, les horaires des trois lignes de bus ont été actualisés afin de permettre une correspondance avec le train en gare de Guingamp. Sur le secteur de Paimpol, une ligne urbaine expérimentale a circulé d'avril à juillet avec un bus électrique puis a été poursuivie jusqu'à fin décembre 2023 avec un bus thermique. La ligne relie Plounez à l'Abbaye de Beauport en passant par les centres commerciaux et le port. 2 215 passagers ont utilisé ce nouveau service entre avril et octobre 2023. Cette expérimentation a été prolongée jusqu'en décembre 2023 et le Conseil communautaire a décidé ensuite de sa pérennisation.



Le vélo à l'Agglo



L'Agglomération a augmenté, à destination des usagers, sa flotte de vélos à assistance électrique VAE de 10 vélos, et de 10 roues électrifiées permettant de rendre un vélo musculaire avec une assistance électrique. Cette roue a été testée grâce aux rencontres réalisées par l'équipe de Guingamp-Paimpol Mobilité auprès des habitants.

La flotte de vélos en location longue durée est ainsi en 2023 de 200 VAE. L'Agglomération est aussi actrice des mobilités douces pour ses agents et met à disposition 10 VAE pour les déplacements professionnels et faciliter l'accès aux différents sites de l'Agglomération sur le territoire. Par ailleurs, pour la seconde année consécutive, l'Agglomération est lauréate pour le taux de participation au défi « À vélo au boulot » de l'association Vélo Utile permettant sur une semaine de venir travailler autrement qu'en autosolisme : 875 km ont été réalisés à vélo par les agents. De plus, l'Agglomération poursuit l'élaboration du Plan Vélo Communautaire en concertation avec les communes et citoyens.





Transport scolaire

Depuis janvier 2020, Guingamp-Paimpol Agglomération a la compétence transport scolaire sur 40 circuits desservant les établissements scolaires du territoire. En 2023 (année 2023-2024), le transport scolaire représente 2450 élèves transportés et la création de 23 arrêts à la demande d'habitants.



Appel à projet « Demain à bicyclette »



Guingamp-Paimpol Agglomération ambitionne de développer les déplacements doux et l'usage du vélo sur le territoire. Ce tout premier appel à projet « Demain à Bicyclette » avait pour objectif de soutenir des projets citoyens en lien avec le vélo afin de poursuivre la dynamique engagée sur la pratique cyclable. L'Agglomération a établi cet appel à projet à destination des associations du territoire permettant aux lauréats de bénéficier jusqu'à 1 000 € pour faire un projet favorisant le vélo et sa pratique. Les associations ont présenté leurs candidatures et ainsi quatre associations ont été sélectionnées pour cette première édition : Cirque en flotte, Herborescence, Collectif Guingamp Climat, soutenu par l'Association Douar da Viken et Pays d'Paimpol à Vélo (PPAV).

LES CHIFFRES-CLÉS



200
vélos

constituent la flotte de vélos à assistance électronique VAE en 2023 dont 10 vélos avec roues électrifiées.



14

consignes vélos individuelles

et un abri collectif en gare de Paimpol.



46 029
voyages

sur les lignes de bus (de janvier à octobre).



7 159
passagers

sur le transport à la demande (TAD) (de janvier à octobre).

Focus sur

Mon bus sur-mesure

Le service de transport zonal à la demande a évolué afin de permettre une meilleure desserte cinq demi-journée par semaine sur les cinq zones. De plus, les habitants du secteur de Pontrieux peuvent depuis juin se rendre à Paimpol. Sur la période estivale, une offre complémentaire vers des sites touristiques a été mis en place les mercredis et samedis. Un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite est opérationnel sur les six communes de l'aire guingampaise.

Chaque mois par rapport à l'année précédente, la fréquentation a augmenté.

LES PERSPECTIVES 2024

- + Pérennisation de la ligne urbaine expérimentale à Paimpol.
- + Expérimentation d'un transport en commun en horaires décalés de Guingamp à la zone de Bellevue à Saint-Agathon.
- + Seconde édition de l'appel à projet « Demain à bicyclette ».
- + Approbation du Plan Vélo Communautaire.
- + Lancement d'une étude de stationnement et de circulation portant sur le quartier de la gare de Guingamp.
- + Discussions sur la rénovation de la ligne ferroviaire Carhaix-Guingamp et l'augmentation du niveau de service sur les lignes TER.

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

AXE 2 Lutter contre la fracture numérique

LA NUMÉRISATION DE NOTRE VIE EST UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE, AVEC DE PLUS EN PLUS DE SERVICES DÉMATÉRIALISÉS ET UNE SOCIÉTÉ CONNECTÉE.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE VISE À RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET À RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, EN DÉVELOPPANT LES USAGES DE L'INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS LES CITOYENS ET ENTREPRISES.

LES RÉALISATIONS 2023

Actions du CIAS pour lutter contre la fracture numérique

Il s'agit de recenser les lieux et acteurs qui proposent de l'aide pour la relation e-administrative sur le territoire. Cette aide comprend les démarches de promotion de l'accès aux droits et de la lutte contre le non-recours, et s'étend aux acteurs et aux ressources permettant de répondre aux exigences numériques de l'administration (lieu d'accès à un ordinateur, lieu d'accompagnement au numérique, etc.)

La démarche PorTReA (Portrait Territorialisé de la Relation e-Administrative) permettra également de créer une base de données sous forme cartographique des acteurs locaux agissant sur l'accès aux droits et la médiation numérique et de favoriser l'interconnaissance des acteurs sur notre territoire afin d'améliorer l'orientation des usagers en fonction de leurs besoins. Cette démarche est pilotée par le HUB Bretagne, portée par TI LAB et mise en oeuvre par ASKORIA.

LES CHIFFRES-CLÉS



27 467

prises du déploiement de la fibre sur notre territoire sont construites, dont **22 710** sont raccordables au très haut débit.



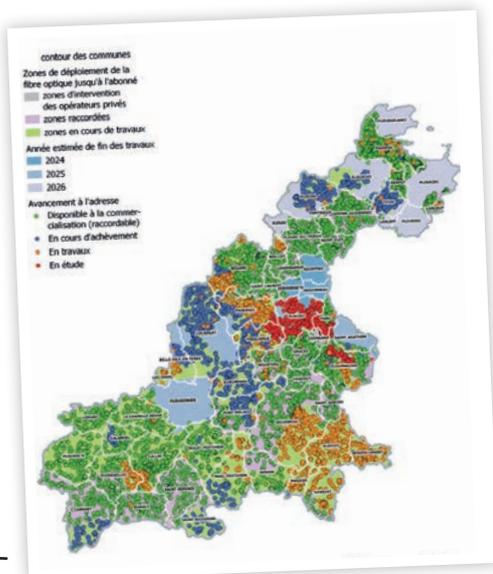
Sur les 57 communes le **taux de commercialisation** atteint les

46,15%

Déployer le réseau en fibre

Les collectivités de Bretagne ont décidé, dès 2011, de coordonner leurs actions pour la mise en œuvre d'un réseau de communications électroniques à très haut débit, avec pour ambition d'équiper l'ensemble de la Bretagne d'un réseau en fibre optique à l'abonné. L'ensemble du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération est concerné par le déploiement de la fibre optique selon un calendrier qui comprend trois phases : la phase 1 s'est déroulée de 2014 à 2018 et comprenait deux tranches déployées sur les limites communales, les phases 2 et 3 se déploient en fonction de plaques techniques et non plus en limites communales, la phase 2 progresse bien, les derniers raccordements de locaux (habitations) sont en cours.

Pour suivre l'avancée des travaux : <https://www.megalis.bretagne.bzh>



Projet Bretagne Très Haut Débit
(source : Mégalis)

LES PERSPECTIVES 2024

- + Fin des travaux de fibre optique en 2024 sur les communes de Squiffiec, Kermoroc'h Trégonneau, Plouisy et Pabu.
- + Études en cours sur les autres communes non raccordées.

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

AXE 3

Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

AU COURS DES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES, DE NOMBREUX CHANGEMENTS MAJEURS ONT EU LIEU DANS LES TERRITOIRES. L'EXPENSION URBAINE A EU UN IMPACT SUR L'OCCUPATION ET LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE RURAL, AINSI QUE SUR LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES. LES MODES DE VIE URBAINS SE SONT ÉGALEMENT RÉPANDUS DANS TOUS LES ESPACES.

LES RÉALISATIONS 2023



Journée « Vivre avec la nature dans nos communes »

Une journée d'information sur la biodiversité locale et sur la manière de renaturer les centres-bourgs a eu lieu le 30 mars 2023 sur le site du Palacret, basé à Saint-Laurent. Les élus et techniciens des 57 communes étaient invités à écouter des témoignages du territoire (Saint-Agathon) et d'un peu plus loin (Saint-Juvat) et participer à des ateliers concrets pour donner des clés pour l'action. 36 participants à la fois élus et agents des communes ont participé à cette journée d'échanges. Une journée jugée très satisfaisante par 90 % des participants.

Site de la congrégation à Bégard : atelier d'étudiants

À la Toussaint 2023, 25 étudiants en 4^e et 5^e année de l'école d'architecture de Paris La Villette sont venus cinq jours à Bégard travailler sur le site de la congrégation des sœurs sur le thème : urbanisme transitoire et patrimoine du 28 octobre au 1^{er} novembre. L'Agglomération et la ville de Bégard ont racheté via un portage de l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Les étudiants ont pu rencontrer divers acteurs du territoire afin d'établir un diagnostic historique du site. Répartis en quatre groupes thématiques, les étudiants ont ouvert le site au public une demi-journée. Les habitants étaient conviés à visiter les lieux et échanger avec les jeunes architectes. Tandis que certains avaient produit une visite muséographique du pavillon des communs, d'autres s'attardaient dans le bâtiment d'accueil pour le transformer en maison de projet et sensibiliser la population et les élus à l'urbanisme transitoire.

Conseil citoyen en action : saisines et auto-saisines de 2023



L'Agglomération poursuit la montée en puissance de son Conseil citoyen en lui permettant de contribuer à ses politiques publiques. Outil privilégié de démocratie participative, lieu de dialogue et de propositions, le Conseil citoyen s'implante progressivement dans le paysage. 40 membres ont ainsi nourri et éclairé des discussions à forts enjeux. Ils ont travaillé sur l'élaboration du Programme Alimentaire Territorial, sur la stratégie Tourisme et Loisirs et récemment sur l'actualisation du Projet de territoire de l'Agglomération. Ils se sont également saisis sur les thèmes de la santé, la culture, l'eau... Demain, le Conseil citoyen devra renforcer sa représentativité, sa visibilité, sa légitimité, pour gagner la confiance de tout un territoire (élus, citoyens, services).



Les Cafés de la revitalisation 2023

Guingamp-Paimpol Agglomération a poursuivi son cycle de débats autour de la revitalisation et de la transition de ses bourgs ruraux.

L'objectif est d'accompagner les projets de revitalisation portés par les 57 communes et les citoyens par l'organisation de débats autour de thématique et faire culture commune. En 2023 cinq cafés ont été organisés sur les thèmes de la nature dans nos centres-bourgs, les jardins partagés en milieu rural, la mobilité en milieu rural, les tiers-lieux et les projets d'énergies citoyennes. Ces débats organisés dans les cafés ou lieux atypiques des communes, et rediffusés en direct sur Facebook ont réuni sur place et via Facebook.

Relations aux communes

Le réseau des secrétaires de mairie et des Directrices et Directeurs Général.es des Services DGS, c'est :

- 4 à 5 réunions par an, animées par le DGS de Guingamp-Paimpol Agglomération qui réunissent les 2/3 des DGS des communes.
- Un lieu de rencontres et d'échanges, pour partager les actualités, expériences et problématiques.
- Une mobilisation forte des services de l'Agglomération pour venir échanger avec les communes : ont participé en 2023 la biodiversité, l'énergie, le tourisme, le sport, l'habitat, les déchets, les contractualisations...
- Un rendez-vous mensuel en visioconférence pour « débrief » le Conseil d'Agglomération.
- Une plate-forme de mutualisation de documents utiles pour gagner du temps.



Faire vivre ici notre coopération avec Madagascar



Guingamp-Paimpol Agglomération a reçu au printemps 2023 une délégation malgache, composée du Maire de notre commune partenaire Maritampona, de l'animateur communal (poste cofinancé par l'Agglomération) et de la Présidente d'un groupement d'agricultrices. Au programme : visites et rencontres au sein d'établissements d'enseignement et de santé, d'équipements enfance-jeunesse, culturels et sportifs, échange avec les élus sur le fonctionnement des institutions, visite d'exploitations agricoles. La délégation a fait le point sur les projets réalisés dans le cadre de la convention, ainsi la construction d'un collège pour faciliter l'accès à l'enseignement secondaire pour les jeunes de la commune. Plus d'infos disponibles grâce à une exposition photos qui circule sur les communes de l'Agglomération.

Focus sur

Le programme LEADER

En 2023, la Région, autorité de gestion pour les fonds européens, a confié à l'Agglomération l'animation et la mise en œuvre du programme LEADER sur les territoires de Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté. LEADER c'est une enveloppe de 1 242 637 €, un comité de programmation composé d'élus et de représentants de la société civile et une équipe technique. C'est une opportunité de financement en proximité pour des projets portés par des acteurs publics ou privés (associations notamment), qui répondent à des besoins non encore ou imparfaitement couverts et participent à la transition socio-écologique du territoire. Trois thématiques ont été retenues pour cette période 2023-2027 : conforter une économie sobre et résiliente, favoriser l'accessibilité de tous aux services et soutenir l'engagement citoyen.

LES CHIFFRES-CLÉS



5 cafés de la revitalisation
130 participants
aux cafés de la revitalisation



40 membres actifs
au sein du Conseil citoyen.



6
saisines et 3 auto-saisines
du Conseil citoyen.



1 242 637 €
enveloppe
du programme LEADER
sur le territoire Guingamp-
Paimpol Agglomération
et Leff Armor Communauté
pour la période 2023-2027.



1,45 M€
de subventions
versées à **94 associations**
du territoire.

98 000 €
de subventions
aux associations œuvrant
pour la **biodiversité**.

622 302 €
de subventions
aux associations œuvrant
pour le **développement
économique, l'emploi,
la formation, l'insertion**.

179 100 €
de subventions
aux associations œuvrant pour
le **développement culturel**.

121 600 €
de soutien aux emplois
associatifs locaux
(dispositif en partenariat
avec le Conseil départemental).

LES PERSPECTIVES 2024

- + Recherche-action menée sur le territoire avec des chercheurs, élus, citoyens sur les églises paroissiales des petites villes et des bourgs comme ressources pour de nouvelles solidarités territoriales.
- + En 2024, deux signatures importantes pour soutenir les projets du territoire : le Contrat Départemental de Territoire 2023-2027 axé sur les solidarités humaines et la Convention avec la Région Bretagne autour du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 qui soutient des projets sur le logement, les transitions ou les services. Des financements qui laissent une large place aux transitions.
- + Une coopération avec l'association Les puits du désert au Niger s'est engagée en 2023 pour la construction de trois puits dans des communes de la Région d'Agadez, dans le cadre de la loi Oudin-Santini.
- + Lancement du renouvellement partiel du Conseil citoyen à travers une campagne d'adhésion, avec comme principal objectif de gagner en représentativité de ses membres.
- + Faire connaître le programme LEADER et les opportunités des financements européens au sein du territoire.
- + Les premiers projets seront sélectionnés par le comité de programmation LEADER.



Le mot du directeur général des services

Le Président et le bureau communautaire ont souhaité, en cette année 2023, engager un travail pour actualiser le projet de territoire de notre Agglomération défini en 2018. Cet exercice est nécessaire. Car depuis 2018, l'Agglomération a fortement évolué ; bien sûr elle a traversé de nombreuses crises, sanitaires, économiques, sociales ; mais elle a surtout continué inlassablement son travail pour permettre par exemple l'adoption d'un Plan d'Urbanisme à l'échelle des 57 communes, pour définir un Plan Climat ambitieux notamment en termes d'énergies renouvelables, pour s'engager concrètement dans le développement des services de soin, d'accueil de la petite enfance et de l'enfance, pour améliorer les réseaux et équipements en eau potable et en assainissement, pour construire un réseau de transports collectifs ou doux plus performant...

C'est pourquoi, en ce mi-mandat, l'actualisation du projet de territoire doit donner aux équipes de notre Agglomération tout à la fois une ambition, un cap, et une sérénité dans les objectifs à poursuivre.

Car l'Agglomération de Guingamp-Paimpol n'est pas une évidence. Elle est une construction permanente, pour démontrer qu'ensemble ce morceau de Bretagne peut concilier un service humain, de proximité, avec une ambition forte à la mesure des transitions climatique, économique, sociale à opérer.

On le sait, l'Agglomération reste encore trop peu identifiée, reconnue. Elle reste encore ce « machin ». Et pourtant, chacun ici la côtoie, en ouvrant son robinet, en déposant ses déchets, en empruntant son vélo ou un bus, en déposant ses enfants à la crèche ou au centre de loisirs. Chacun la côtoie, quand une friche est réhabilitée, qu'un commerce ou un artisan s'installe,

quand le bocage se développe pour produire une énergie plus propre...

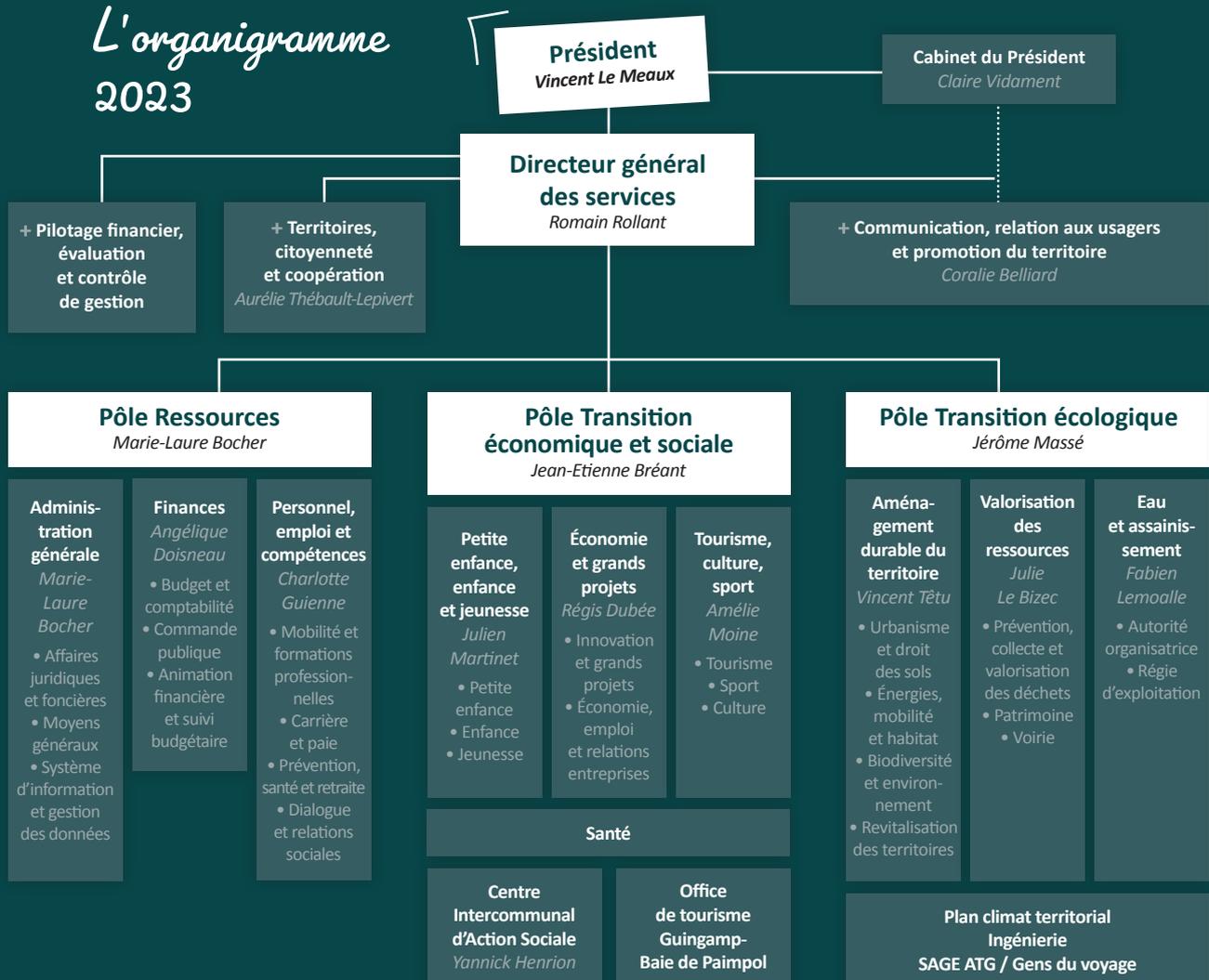
Chaque année près de 500 agents œuvrent au sein de l'Agglomération pour rendre un service utile aux habitants et permettre d'être au rendez-vous des grandes transitions à l'oeuvre. Peut-être finalement, les hommes et les femmes qui font au quotidien cette Agglomération sont-ils simplement à l'image de ce territoire : ils avancent, ils proposent, ils agissent, non pour briller ou être reconnus, mais simplement pour bien faire.

Ce rapport d'activités et de développement durable, qui n'est jamais exhaustif, doit en être une illustration. Il mérite d'être parcouru et partagé, car le service public communautaire appartient à chacun des habitants de Guingamp-Paimpol. Que chaque agent, chaque élu, qui s'engage dans ce projet et ces actions en soit sincèrement remercié.

Romain Rollant

Directeur général des services

L'organigramme 2023





Des moyens et des ressources

L'AGGLOMÉRATION MET EN PLACE UNE POLITIQUE DE GESTION ET DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ. ELLE EST ATTENTIVE À AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC COMMUNAUTAIRE, LES RECRUTEMENTS, LES CARRIÈRES, LES SALAIRES ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DES AGENTS, AINSI QUE DE TRAVAILLER QUOTIDIENNEMENT AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL (CST, FORMATION SPÉCIALISÉE...) ET LA MÉDECINE DU TRAVAIL POUR AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

LES RÉALISATIONS 2023

DIALOGUE SOCIAL

- + Signature du protocole d'exercice du droit syndical.
- + Signature d'un protocole pour la mesure d'urgence pouvoir d'achat à destination des agents de l'Agglomération.
- + Réalisation d'une étude portant sur l'action salariale et sociale de l'Agglomération qui a permis notamment une refonte du régime indemnitaire dès 2024, et des perspectives d'évolution du soutien en termes de prévoyance, de complémentaire santé, de restauration,...
- + Adhésion au contrat collectif maintien de salaire mis en place par le CDG 22.
- + Accompagnement de la Direction Eau et Assainissement sur la mise en place de la régie pour les agents.
- + Nouveau temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2024.
- + Élaboration d'un plan d'actions 2024-2025 en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE

- + Mise en place de trois Périodes Préparatoires au Reclassement pour accompagner un maintien dans l'emploi.
- + Reprise des réunions du réseau des assistants de prévention (27 assistants au 31/12/2022).
- + 6 aménagements de poste.
- + Plus de 90 visites médicales organisées dans l'année.

CARRIÈRE & PAIE

- + Mise en œuvre des décisions gouvernementales (relèvement de l'indice minimum des fonctionnaires/revalorisation de grilles C et B / augmentation de la valeur du point d'indice).

MOBILITÉ & FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- + Animation de 5 ateliers « Formez-vous ».
- + Participation à la promotion des métiers territoriaux (1 job dating à Guingamp, 1 forum de l'emploi à Bégard, 1 stage dating au Lycée Notre-Dame Guingamp, « Moi d'essai en Côtes d'Armor »).
- + Recrutement de neuf nouveaux apprentis à la rentrée.

LES CHIFFRES-CLÉS

Nombres de séances de Comité Technique et de la Formation Spécialisée Hygiène et Sécurité * au Travail en 2023 :

CST
8 séances

F3SCT *
4 séances

Séances conjointes
CT et CHSCT
1 séance

Breizh Amicale :
en 2023, l'Amicale du Personnel de l'Agglomération a pu reprendre ses activités, suspendues par la crise sanitaire.

Le principal objectif de l'association est de favoriser la cohésion entre agents avec l'organisation de deux temps fort à destination de tous les agents de l'Agglomération.

En 2023, l'Amicale a organisé une rencontre estivale en Baie de Paimpol, et le Noël des agents et de leurs familles en décembre.

Évolution des effectifs permanents
Au 31 décembre 2023, Guingamp-Paimpol Agglomération comptait

386 agents
occupant un emploi permanent, représentant **368 « équivalent temps-plein ».**

Répartition hommes-femmes
La part des femmes est de **53% des effectifs** en 2023. Elle est stable par rapport à 2022.

Répartition par catégorie
212 agents en C
117 agents en B
57 agents en A

Répartition par filière
168 en technique
99 en administratif
24 en culture
55 en médico-social
25 en animation
15 en sport



CARRIÈRE & PAIE

2 permanences de proximité avec un déploiement sur 5 sites de l'Agglomération



574 bulletins de paie en moyenne/mois



28 agents ont bénéficié d'un avancement de grade

3 agents ont bénéficié d'une promotion interne

32 agents ont fait une demande pour le télétravail en 2023

PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE



Médailles du travail
26 agents médaillés



Départs retraite
6 retraités partis dans l'année 2023.



27 assistants de prévention au 31/12/2022 (réseau le plus important d'une collectivité de cette taille).

MOBILITÉ & FORMATIONS PROFESSIONNELLES



1019 jours de formation suivis dont 631 jours avec le CNFPT (62%).



503 formations



108 335 € de dépenses formation en 2023.



Les conviviales de juin 2023 à la prison de Guingamp



LES PERSPECTIVES 2024

DIALOGUE SOCIAL

- + Finaliser la classification des postes pour la mise en place de la nouvelle grille indemnitaire en juin 2024.
- + Révision des critères internes de déroulement de carrière (avancement de grades et promotion interne).
- + Identifier des actions de qualité de vie au travail (dont les cycles de travail).

PRÉVENTION, SANTÉ, RETRAITE

- + Mise en place d'ateliers RH prévention, santé et retraite.
- + Finalisation du Document Unique des Établissements recevant du Public.
- + Développer le réseau des assistants de prévention et préciser ses missions : réseau le plus important de Bretagne pour une collectivité de notre taille.

CARRIÈRE ET PAIE

- + Expérimentation d'un logiciel dématérialisé de gestion du temps.
- + Mise en œuvre des actions salariales et sociales issues de l'étude menée en 2023 : refonte IFSE et augmentation participation employeur à la protection sociale complémentaire.
- + Élaboration du marché pour la mise en place de tickets restaurants en 2025.

MOBILITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLES

- + Dématérialisation des procédures administratives relatives au recrutement.
- + Révision des conditions de prise en charge des frais de déplacement.
- + Organisation en intra de formations sur la thématique du bien-être au travail en lien avec le CDG 22.
- + Participation au forum de l'emploi public breton le 8 février 2024 à Brest.

LES CHIFFRES-CLÉS



53%

des effectifs sont féminins en 2023 au sein de l'Agglomération
Répartition stable par rapport à 2022.

44%

des effectifs des accueils de loisirs communautaires sont féminins.



+ de 15%

d'interventions du service jeunesse auprès des collèges et lycées autour du harcèlement, des violences faites aux femmes et des questions du genre.

8

EPCI de Bretagne accompagnés par la Région Bretagne dans le cadre du dispositif Collectiv'égalité.



En 2023, **34%**

des pass commerce et artisanat sont allées à des femmes (et 28% à des couples).

44%

des aides à l'installation agricoles de l'Agglomération ont bénéficié à des femmes.

Dans les écoles de musique de Guingamp-Paimpol Agglomération, en 2022-2023 :

60%

des élèves en apprentissage d'un instrument sont des femmes.

88%

des élèves en cours de batterie sont des hommes.

Les politiques d'égalité

Premier plan d'actions égalité femmes-hommes dans les politiques publiques

Guingamp-Paimpol Agglomération a voté en octobre 2023 son premier plan d'actions égalités femmes-hommes dans les politiques publiques. Ce plan d'actions vise d'abord à mettre en lumière les actions réalisées : ainsi, le CIAS porte toute l'année un programme d'actions ambitieux pour le droit des femmes et la lutte contre les violences, dans le cadre du CISPDR ; divers services de l'Agglo portent des actions ponctuelles ou plus structurées sur cette question : le service enfance-jeunesse et en particulier l'infos jeunes, le service culture,...

Le plan d'actions a été construit avec les directions / services concernés (économie, petite enfance - enfance-jeunesse, culture, vie associative, santé, habitat, et CIAS), sur la base de leur feuille de route actuelle. L'idée n'est pas en effet de modifier ou d'ajouter de nouvelles feuilles de route, mais bien d'y intégrer l'égalité FH pour améliorer nos politiques publiques.

Ainsi en 2023, les intervenant-e-s de la Rentrée des entreprises ont été paritaires, les animateurs et animatrices des centres de loisir ont bénéficié d'une formation sur la question de l'égalité filles-garçons dans leurs pratiques professionnelles...

Finalement, ces réflexions de services peuvent s'inscrire dans quatre axes avec une cohérence globale qui renforce sa vocation transversale. Les fiches actions sont ensuite construites par thématiques, mais aussi par pilote, pour en faciliter le suivi par les différents acteurs.

Le plan d'actions égalité femmes/hommes

4 AXES

**AXE 1
MESURER
POUR DONNER
À VOIR ET
ÉVALUER**

**AXE 2
FORMER
ET SENSIBILISER
À L'ÉGALITÉ EN INTERNE
ET VIS-À-VIS DE NOS
PARTENAIRES**

**AXE 3
CONTRIBUER
À L'ÉGALITÉ
POUR TOUTES
ET POUR TOUS
ET LUTTER CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

**AXE 4
S'ENGAGER
PUBLIQUEMENT
EN FAVEUR
DE L'ÉGALITÉ**



Une Agglomération, acteur économique de son territoire

2023 : UN BUDGET AMBITIEUX
au service du territoire



Inauguration de l'usine d'eau potable à Yvias

POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ & DES RESSOURCES VALORISÉES



9,18 M€

investis pour l'eau
et les milieux aquatiques, dont :

2,84 M€

pour réhabiliter
les réseaux d'eau potable

6,07 M€

investis pour moderniser
les réseaux d'assainissement collectif

232 K€

investis pour préserver
les milieux aquatiques
et prévenir les inondations (GEMAPI)

14 K€

pour les milieux naturels

22 K€

sites et maisons nature



12,55 M€

pour la gestion
et la valorisation des déchets, dont :

4,10 M€

de contributions au SMITRED
(Syndicat Mixte de Traitement
et d'Élimination des Déchets)

1,05 M€

investis dans le cadre
du Plan Pluriannuel d'Investissement
du budget annexe Déchets

POUR LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE VIE & DES LIENS SOCIAUX



Pour des services enfance
et petite enfance
au plus près des besoins
des familles et des actions
pour les jeunes, dont :

2,55 M€

pour le fonctionnement
des crèches

Plus d'1 M€

pour le fonctionnement
des ALSH

POUR L'ACTION SOCIALE



300 K€

de subvention versée
au titre du CIAS

75 K€

pour le Centre de santé
de Guingamp



POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL & LA VIE ASSOCIATIVE



1,40 M€

de subventions
aux associations



2,46 M€

au service de l'économie locale
et de ses acteurs
(hors zones d'activités), dont :

1,15 M€

pour équiper le territoire
de la fibre optique
(sur un coût total de 19,6 M€)

338 K€

d'aides versées aux entreprises
(commerces, artisanat,
développement touristique)

900 K€

investis pour le projet
de l'espace maritime
de Loguivy-de-la-Mer

100 K€

pour le fonctionnement
de l'Office d'Information
Touristique

Solidarité communale :
attribution de fonds de concours
pour soutenir les communes



324 K€

versés aux communes en 2023,
dans le cadre d'une enveloppe
pluriannuelle de 1,8 M€



POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

1,95 M€

investis pour l'habitat
et le logement, dont :

373 K€

en faveur du logement social

153 K€

de subventions versées
aux propriétaires privés,
dans le cadre de la rénovation
énergétique de leur logement

75 K€

investis en faveur de la revitalisation
des centres-villes et des centres-bourgs

218 K€

pour l'aménagement des aires d'accueil

1,13 M€

pour l'extension du siège
de l'Agglomération

POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & LES PISCINES

3 M€

523 K€

pour la gestion des gymnases
et de la Piste du Prieuré

2,47 M€

pour les deux piscines

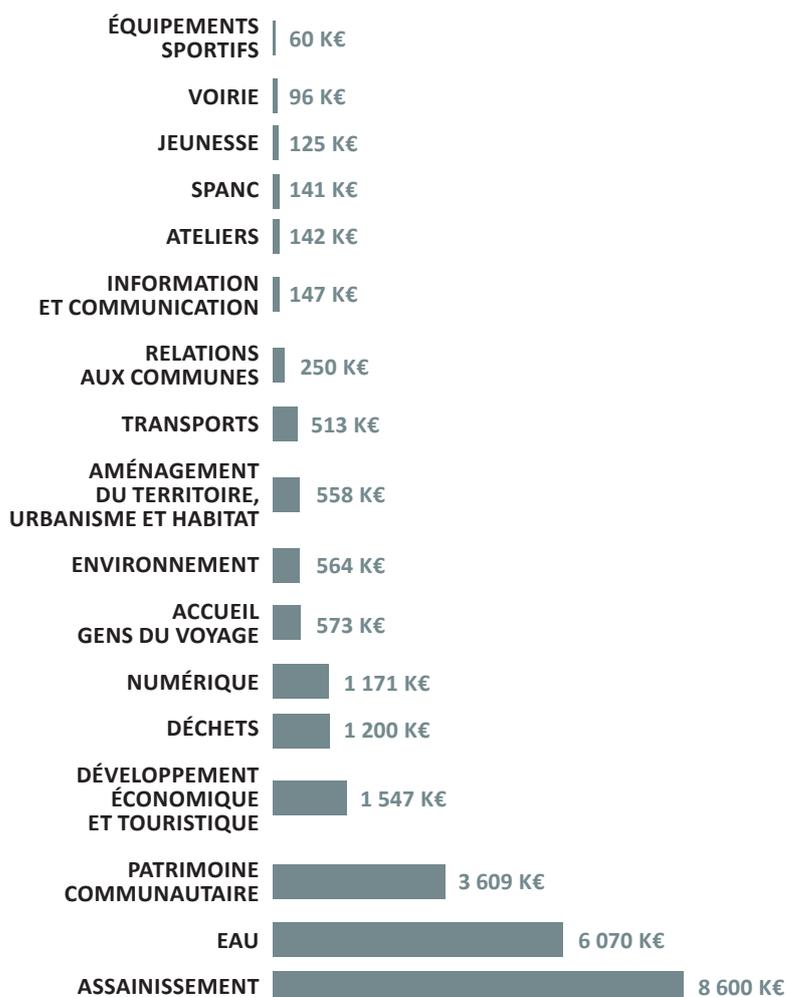
POUR LA CULTURE

Un budget de

295 K€

(hors frais de personnel)
répartis sur le fonctionnement
du centre culturel de la Sirène,
le Musée Milmarin
et les écoles de musiques

Un programme d'investissement
de plus de 25 M€.



Les travaux du siège de Guingamp-Paimpol Agglomération

**Toujours
en contact**



Tél. 02 96 13 59 59